

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1961

CINQUANTE-QUATRIÈME RAPPORT

DE LA

BANQUE NATIONALE SUISSE

1961

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE  
SUR L'ACTIVITÉ DE LA  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
EN 1961

---

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

En 1961, l'économie mondiale a poursuivi son cours favorable. Peu influencée par l'aggravation de la situation politique internationale, l'économie a été caractérisée par la persistance de la haute conjoncture dans les pays de l'Europe occidentale et par la fin de la récession aux Etats-Unis. Dans maints pays, l'essor de l'économie s'est encore accentué; dans d'autres, les signes d'un fléchissement de la conjoncture sont apparus au cours du second semestre.

Les prix des matières premières sont demeurés, en général, plutôt déprimés. Ni les événements politiques survenus dans le monde, ni la reprise de la conjoncture aux Etats-Unis n'ont renforcé durablement la demande. Dans les quelques domaines où les prix se sont élevés, les hausses ont été faibles en raison des excédents considérables de la production mondiale. Aussi de graves problèmes se sont posés aux pays producteurs dont le développement économique dépend, pour une très large part, de l'évolution des prix des matières premières.

Pour les monnaies, 1961 a été une année mouvementée. Certes, en janvier, la déclaration du nouveau président des Etats-Unis, exprimant la volonté de maintenir coûte que coûte la valeur du dollar à la parité actuelle, a d'abord apporté une certaine accalmie dans la situation monétaire internationale. Mais, déjà au commencement de mars, la revalorisation du mark allemand a ébranlé le fragile équilibre du marché des changes. Les Pays-Bas ayant suivi l'exemple de l'Allemagne occidentale, l'idée s'est répandue que le moment était venu de procéder à une révision générale des cours de change européens. L'attente d'autres revalorisations monétaires a déclenché de vastes mouvements de fonds, de caractère spéculatif, qui se sont dirigés en partie vers la République fédérale d'Allemagne – dans l'espoir d'une nouvelle revalorisation –, en partie vers la Suisse, la France et l'Italie. Dans le même temps, l'incertitude sur le plan monétaire a été aggravée par la vague de méfiance qui s'est produite à l'égard de la livre sterling, provoquant d'importants retraits de fonds d'Angleterre. La situation tendue de l'économie extérieure anglaise a été brusquement mise en lumière, alors que, jusque-là, l'évolution déficitaire de la balance britannique des revenus avait été masquée par l'afflux de capitaux à court terme.

Le fait que ces mouvements de fonds non seulement avaient des répercussions fâcheuses dans les pays qu'ils affectaient, mais encore menaçaient le système monétaire international, incita les

banques centrales à resserrer leur collaboration. Il importait d'abord d'aider les autorités monétaires anglaises à combattre la spéculation contre la livre. Dans ce dessein, quelques banques d'émission de l'Europe occidentale, dont la Banque nationale suisse, mirent, au printemps, à la disposition de la Banque d'Angleterre d'importants crédits pour compenser les retraits de capitaux de Grande-Bretagne. Ces crédits à court terme représentèrent au total 325 millions de livres ; ils furent accordés sur une base bilatérale, au gré de chacune des banques participantes, et sans qu'une convention ait été conclue à cet effet. Vers la fin de juillet, le Gouvernement britannique édicta une série de mesures dans les domaines de l'économie, du crédit et des finances, et releva de 5 à 7% le taux officiel d'escompte. Simultanément le Fonds monétaire international entreprit, en faveur de la livre anglaise, une œuvre de soutien d'une ampleur sans précédent, en ouvrant à la Grande-Bretagne un crédit immédiatement disponible équivalant à 1,5 milliard de dollars et un crédit «stand-by» de 500 millions de dollars. Une partie de ces moyens servirent peu après à rembourser les avances faites par les banques d'émission. Cette opération de grande envergure du Fonds monétaire international, liée aux mesures d'assainissement prises par le Gouvernement anglais, améliora rapidement la situation monétaire britannique ainsi que la position de la livre.

Les perturbations des marchés des changes, consécutives aux mouvements massifs de fonds, ont suscité de nouvelles discussions sur l'ordre monétaire international. Des économistes de renom et des spécialistes en matière monétaire ont présenté des plans et des suggestions tendant à donner une assise plus solide au système monétaire mondial. Le Fonds monétaire international a proposé qu'on renforce, par le moyen de conventions, son potentiel de crédit au-delà des droits de tirage, afin d'être mieux armé pour lutter contre des troubles affectant le régime monétaire, notamment les monnaies clés ; cette proposition a été largement approuvée par les Etats membres, lors de la session des institutions de Bretton Woods, tenue à Vienne en automne. Sur quoi, des pourparlers ont eu lieu entre sept pays européens industrialisés, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Japon. A la mi-décembre, ces dix membres du Fonds monétaire international ont conclu un accord aux termes duquel ils se déclarent prêts à mettre à la disposition du Fonds 6 milliards de dollars, dans leur monnaie, pour l'octroi de crédits supplémentaires.

Au cours de l'exercice, les efforts en matière d'intégration européenne sont entrés dans une nouvelle phase. En effet, la Grande-Bretagne, après avoir consulté ses partenaires de l'Association européenne de libre échange (AELE) et les membres du Commonwealth, a demandé formellement, à la fin de juillet, d'adhérer à la Communauté économique européenne (CEE). Le Danemark a suivi immédiatement cet exemple. Pour les autres pays membres de l'AELE, la question d'une association avec la CEE ne s'imposait pas encore avec la même urgence. Elle soulevait des problèmes particuliers, notamment pour les Etats neutres – l'Autriche, la Suède et la Suisse – qui, après en avoir délibéré ensemble, ont décidé d'engager séparément des négociations avec la CEE.

En Suisse, l'expansion économique, caractérisée par une tension extrême de tout l'appareil de production, s'est poursuivie sans faiblir durant l'exercice. Les moteurs en ont été principalement

les investissements, l'exportation et le besoin croissant de biens de consommation. Le nombre des ouvriers étrangers occupés dans l'économie suisse a continué d'augmenter, sans toutefois qu'une détente se soit produite sur le marché du travail. Soutenu par la forte demande, le volume des importations s'est accru dans une mesure encore sans exemple. Comme l'essor des exportations ne pouvait suivre le développement des importations, la balance commerciale s'est soldée par un déficit record, que l'excédent laissé par les transactions invisibles n'a plus pu couvrir. La pression excessive de la conjoncture s'est aussi exercée sur l'évolution des salaires et des prix, qui sont restés nettement orientés à la hausse.

Le marché suisse de l'argent et des capitaux a conservé sa liquidité; les taux d'intérêt, tout en accusant des variations modérées, se sont tenus à un niveau généralement bas. Cette situation n'allait pas de soi, puisque l'évolution nettement déficitaire de la balance des revenus et le volume considérable des exportations de capitaux auraient dû entraîner une sortie de réserves monétaires et une diminution correspondante des disponibilités du marché. L'explication est que le déficit de la balance des revenus et les exportations de capitaux ont été couverts par l'afflux de fonds de l'étranger.

La situation monétaire de la Suisse a été influencée dans une mesure décisive par les mouvements de fonds consécutifs aux tensions de la politique mondiale et à l'insécurité qui n'a cessé d'affecter les monnaies. Faisant suite à une entrée de capitaux, qui se prolongea pendant les premières semaines de l'année, une sortie de devises s'amorça en février, après que le président Kennedy eut donné la ferme assurance que la parité du dollar serait maintenue. Toutefois, au début de mars déjà, les revalorisations monétaires décidées en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas modifièrent l'orientation des courants de capitaux. L'espoir, nourri à l'étranger, de voir le franc suisse revalorisé, lui aussi, a provoqué, vers notre pays, un brusque afflux de fonds, qui atteignit plus de 1,2 milliard de francs en quelques jours. Les déclarations du Conseil fédéral et de la Banque nationale, affirmant qu'une revalorisation du franc suisse était hors de question, parvinrent tout d'abord à affaiblir la spéculation; mais une attaque déclenchée peu après contre la livre sterling causa de nouvelles entrées de devises. En août, la crise de Berlin entraîna derechef un afflux de capitaux.

Ces importantes entrées de capitaux placèrent la Banque nationale devant de nouveaux problèmes et l'engagèrent à régler sa politique monétaire extérieure en tenant compte, dans une mesure plus grande, des circonstances internationales. C'est ainsi que, s'écartant de sa ligne de conduite, la Banque nationale s'est abstenue, au printemps, de convertir des dollars en or, parce que des pertes d'or considérables, causées aux États-Unis à un moment où le dollar venait de surmonter une crise de confiance, auraient affaibli cette importante monnaie et, partant, affecté l'ordre monétaire du monde occidental. Cependant, en commentant son état de situation de la mi-mars, la Banque nationale a précisé que le maintien passager de gros avoirs en dollars ne signifiait pas l'abandon de sa politique habituelle en ce qui concerne la composition de ses réserves monétaires.

Par ailleurs, la Banque nationale ne pouvait rester passive devant le danger que la spéculation faisait courir à la livre sterling, dont la stabilité importe également à la Suisse. C'est pourquoi elle a pris l'initiative d'intervenir dans le cours des choses. Afin de remettre à la disposition de la Grande-Bretagne une partie des fonds qui avaient été retirés de ce pays et transférés en Suisse, elle a avancé 200 millions de dollars à la Banque d'Angleterre. Le fort accroissement de la liquidité, provoqué par les importantes entrées de devises, incita en outre à favoriser l'exportation en Grande-Bretagne de capitaux à court terme, opération que le coût élevé de la couverture du risque de change entravait ou rendait parfois impossible. A cet effet, la Banque nationale a cédé à la Banque d'Angleterre, dans le cadre de diverses opérations «swap», de l'or contre des livres pour une durée de deux à trois mois. Ces livres sterling – au total 40 millions de livres – dont le cours était ainsi garanti, ont été mises à la disposition de la Confédération et des banques pour effectuer des placements à court terme en Angleterre. Ces opérations «swap» furent dénouées au cours de l'année. De même, le prêt en dollars fut remboursé par tranches. La dernière tranche, d'un montant de 50 millions de dollars, a été remplacée, vers la fin de décembre, par un prêt de 215 millions de francs à trois ans d'échéance, que la Confédération a octroyé au Gouvernement anglais en complément de l'aide accordée par le Fonds monétaire international.

La couverture du risque de change pour les placements de dollars à court terme a posé des problèmes analogues. Depuis la fin de 1960, le cours à terme du dollar, comme celui de la livre sterling, souffrait de l'incertitude générale de la situation monétaire, et le rendement des placements avec garantie de cours ne présentait plus d'attrait. C'est pourquoi la Banque nationale s'est efforcée, en étroite collaboration avec les autorités monétaires américaines, de réduire l'écart entre le cours du dollar au comptant et celui du dollar à terme, en achetant des dollars à terme sur le marché. Comme la Banque nationale ne peut, de par la loi, effectuer des opérations à terme sur les devises, elle a acquis les dollars pour le compte de la Banque de Réserve Fédérale de New York, qui agissait elle-même en qualité d'agent du Trésor américain. Les achats à terme ont atteint 150 millions de dollars en chiffre rond. La Banque nationale s'est trouvée ainsi dispensée de recevoir des dollars qu'elle aurait dû, autrement, reprendre du marché, vu le cours déprimé de cette monnaie; en même temps, on a épargné aux États-Unis les sorties d'or qu'eût entraînées la conversion de ces dollars en or. Ces interventions sur le marché étaient donc dans l'intérêt des deux pays. Si, à l'expiration des contrats à terme, les dollars ne peuvent être vendus sur le marché à cause du cours défavorable du dollar, ou si les contrats à terme ne peuvent pas être prorogés, les autorités américaines ont besoin de francs suisses pour honorer leurs engagements. Elles se sont partiellement prémunies à cet effet, en se procurant 200 millions de francs suisses à la Banque nationale, contre remise de certificats de dette (Certificates of Indebtedness) du Trésor américain, libellés en francs suisses, d'une durée de trois mois et renouvelables. Ces certificats ont été cédés provisoirement à la Confédération qui put ainsi placer des fonds.

Le très fort accroissement du volume monétaire, qui s'est produit en Suisse à la suite des revalorisations opérées à l'étranger et en raison de la crise de la livre, a requis toute l'attention de la Banque nationale. Etant donné l'état de tension de la conjoncture, il importait de parer à ce danger de pression inflationniste supplémentaire. Grâce à l'esprit de coopération des grandes banques, où la majeure partie des entrées de fonds s'était concentrée, on a pu lier temporairement et retenir hors du circuit économique, en les inscrivant à un compte spécial à la Banque nationale, les capitaux qui ont afflué lors de la revalorisation du mark allemand et du florin. En principe, ces sommes resteront immobilisées tant que les fonds venus lors des revalorisations n'auront pas regagné l'étranger.

La Confédération, de son côté, a contribué dans une large mesure à réduire la masse monétaire active. Eu égard à la situation du marché et de la conjoncture, elle a, malgré les excédents persistants de ses finances, restreint le remboursement de dettes, comme les années précédentes déjà. Les fonds disponibles ont été laissés à la Banque nationale ou placés à l'étranger.

Afin de limiter le volume monétaire, le Gentlemen's Agreement destiné à enrayer l'afflux de fonds étrangers et à réduire le montant de tels avoirs, en vigueur depuis le 18 août 1960, a été prorogé d'une année, soit jusqu'au 17 août 1962. En outre, lors des échéances, les rescriptions de stérilisation de la Confédération, placées auprès de banques le 1<sup>er</sup> octobre 1960, ont été renouvelées; la Banque nationale a de nouveau pris à sa charge le service des intérêts.

Les efforts conjugués de la Banque nationale, de la Confédération et des banques ont permis de diminuer sensiblement les effets nuisibles, sur les taux d'intérêt et les prix, de l'énorme afflux de capitaux venus de l'étranger. Malgré l'accroissement considérable des réserves monétaires, qui a entraîné une création correspondante de francs, le volume de l'argent a pu être maintenu sous contrôle. C'est ainsi qu'à la fin de l'exercice, les avoirs librement disponibles, entretenus par l'économie en comptes de virements à la Banque nationale, étaient nettement plus faibles qu'à la fin de l'année précédente et même qu'à la fin de 1959, et cela bien que les réserves d'or et de devises de la banque d'émission aient augmenté de non moins de trois milliards de francs depuis le début de 1960.

Si les événements qui sont survenus sur le plan monétaire ont appelé des mesures extraordinaires, la ligne de conduite de la banque d'émission n'a pas changé pour autant. Comme les deux années précédentes déjà, la Banque nationale, malgré la tension de la conjoncture, n'a pas voulu procéder, sur le marché, à des interventions propres à faire hausser les taux d'intérêt. Elle s'en est abstenue, d'une part, pour ne pas attirer de nouveaux fonds en Suisse et, d'autre part, pour faciliter l'émigration des fonds excédentaires. En agissant ainsi, elle entendait contrecarrer l'augmentation de la masse monétaire et, partant, de la demande globale. Pour ces mêmes motifs, la Banque nationale s'est montrée libérale dans l'admission d'emprunts extérieurs et de crédits bancaires à l'étranger. Elle n'est intervenue que pour empêcher que le marché des émissions ne soit surchargé et les emprunts suisses désavantagés. Ce souci de diriger ainsi vers l'extérieur l'important excédent de disponibilités afin de modérer les impulsions d'origine monétaire n'était

pas seulement conforme à notre intérêt; cette exportation de fonds contribuait aussi, conjointement avec la collaboration entre les banques d'émission exposée plus haut, à tranquilliser et à normaliser la situation monétaire internationale. Très étroitement lié à l'étranger sur le plan économique, notre pays est tout particulièrement intéressé à la stabilité du régime international des monnaies.

## L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

En 1961, l'économie suisse a été caractérisée par une tension extrême de la conjoncture, attribuable avant tout au développement accéléré des investissements et à la forte croissance de la consommation privée. La demande étrangère n'a pas augmenté dans la même proportion que l'année précédente. Le centre de l'expansion s'est donc déplacé vers les secteurs de l'économie intérieure. La *production industrielle et artisanale* a accusé un vigoureux accroissement. Faute de réserves suffisantes, la production n'a pu se développer que grâce à la construction ou à l'agrandissement de bâtiments, à l'engagement de travailleurs étrangers encore plus nombreux et au renforcement des mesures de rationalisation. L'augmentation de la demande globale a dépassé celle de l'offre intérieure, d'où une aggravation des tensions et une brusque avance des importations. Dans les derniers mois de l'année non plus, on n'a pas constaté de symptômes marqués d'affaiblissement, abstraction faite d'un léger recul des entrées de commandes dans quelques branches. D'une manière générale, la réserve de travail a continué d'augmenter, bien qu'à une cadence ralentie. Elle n'a diminué que dans l'industrie textile.

Le *degré d'occupation* a fortement progressé. De septembre 1960 à septembre 1961, le nombre des ouvriers travaillant dans les fabriques s'est accru de 51 000 pour s'inscrire à 718 000. Comme, à partir du printemps 1961, il a augmenté plus lentement qu'en 1960, sa progression par rapport à l'année précédente s'est réduite de 7,8 à 7,2% de la fin du premier à la fin du troisième trimestre. La plupart des industries enregistrent une diminution des taux de croissance, qui reflète les difficultés plus grandes que rencontre le recrutement de la main-d'œuvre. A la fin de septembre, l'effectif des ouvriers était partout plus élevé qu'une année avant; l'augmentation variait toutefois suivant les branches.

En raison de l'aggravation de la tension sur le marché du travail, le recrutement de la main-d'œuvre est resté le problème central de l'économie. En août, l'effectif total des ouvriers et employés étrangers soumis au contrôle était de 548 000, contre 435 000 une année auparavant. L'augmentation est donc de 113 000, ou 26%. Sur ce chiffre, 76 000, ou les deux tiers environ, étaient des ouvriers non saisonniers, dont l'occupation a le plus souvent un caractère durable; 34 000 étaient des travailleurs saisonniers; par contre, le contingent des ouvriers frontaliers n'a augmenté que de 3 000. Le vigoureux accroissement du nombre des ouvriers non saisonniers montre que le maintien de la production industrielle dépend toujours plus de l'engagement de main-d'œuvre étrangère. Exception faite des ouvriers agricoles et du personnel de maison, le nombre des travailleurs étrangers a augmenté dans toutes les professions.

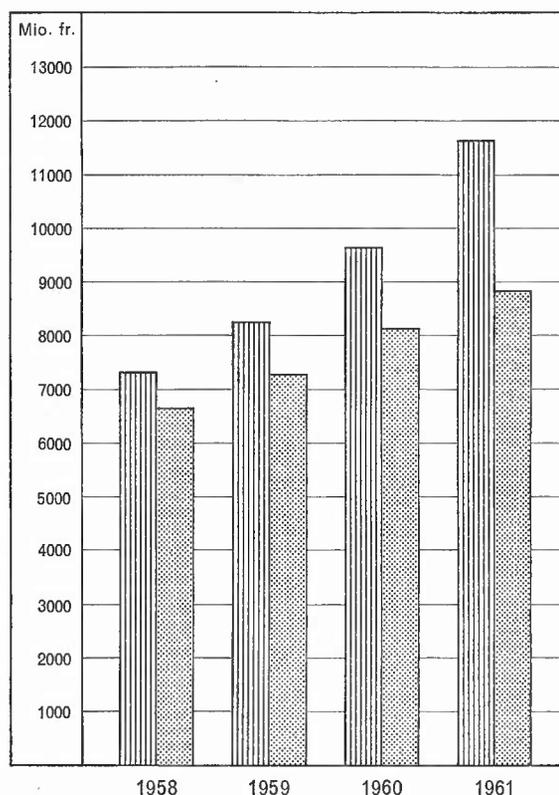
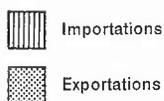
L'extension des investissements s'est reflétée avant tout dans le *secteur du bâtiment*. D'après l'enquête faite au printemps par le délégué aux possibilités de travail, les constructions projetées pour 1961 représentaient une valeur de 8 063 millions de francs. Ce chiffre dépasse de 1 614 millions de francs, ou 25 %, celui de l'année précédente, qui avait déjà excédé sensiblement la capacité de l'industrie du bâtiment. Comme les projets de bâtir pour 1961 surpassaient de 32 % la construction effective de 1960, il faut admettre que beaucoup d'entre eux n'ont pu être exécutés, en dépit de l'engagement accru d'ouvriers étrangers et des progrès de la mécanisation. Des 8 063 millions de francs représentant la valeur des constructions envisagées, 2 563 millions ont trait au secteur public et 5 500 millions à l'économie privée. Les projets publics dépassaient de 48 %, les projets privés de 26 %, les dépenses effectives de 1960. Les projets de bâtiments industriels et artisanaux, estimés à 1 772 millions de francs, excédaient de 30 % les dépenses de l'année précédente. Cette augmentation montre les efforts entrepris, à côté des constructions nouvelles, pour rationaliser les installations existantes. Quant aux projets de construction de maisons d'habitation, évalués à 3 198 millions de francs, ils étaient supérieurs de 26 % à la production de l'année d'avant. Toutefois, l'évolution de la production de logements au cours de l'année, dans la mesure où elle est englobée dans la statistique, laisse supposer que ce taux d'accroissement n'a probablement pas été atteint.

Au cours du premier semestre de 1961, 19 859 logements, ou 14 % de plus que dans la période correspondante de 1960, ont été achevés dans 462 communes comptant plus de 2 000 habitants. Dans ces mêmes communes, 43 200 logements étaient en chantier à la fin de juin 1961, contre 40 900 à la fin de juin 1960. La construction d'habitations a surtout progressé dans les communes rurales. Certes, 23 988 logements ayant été construits en 1961 dans les 65 villes de plus de 10 000 habitants, les chiffres records enregistrés l'année précédente ont, là aussi, été surpassés, mais le taux d'augmentation est demeuré modeste. Il ne s'inscrivait qu'à 4,1 %; on notait même un recul de 6,8 % dans les grandes villes. Les permis de bâtir délivrés dans les communes urbaines ont été moins nombreux; portant sur 28 773 logements, ils ont été de 9,6 % inférieurs au chiffre comparable de 1960.

L'augmentation plus lente de la construction de logements, que montrent les chiffres précités, est imputable à la pleine utilisation de l'industrie du bâtiment, à la pénurie de main-d'œuvre, au manque de places à bâtir dans les villes et au prix élevé des terrains. Les symptômes de détente qui, hors des grandes villes, sont apparus ici et là sur le marché des logements, ont sans doute aussi contribué à ce ralentissement. On a également constaté un certain déplacement d'activité au profit de la construction industrielle et artisanale. Le nombre des projets de construction de fabriques examinés dans le premier trimestre a dépassé de 12 % le chiffre de l'année précédente; le taux d'accroissement est monté à 20 % au second trimestre et à 22 % au troisième; il était encore de 9 % au quatrième trimestre.

Le développement de l'activité économique apparaît de façon particulièrement nette dans les chiffres du *commerce extérieur*. Les importations de marchandises ont accéléré leur croissance, tandis que l'augmentation des exportations a été plus faible qu'en 1960.

## Commerce extérieur de la Suisse



La valeur des importations a passé à 11 644 millions de francs. Elle est ainsi supérieure de 1 996 millions de francs, ou 20,7%, aux résultats de l'année précédente, où l'augmentation avait été de 16,7%. Le besoin élevé de marchandises importées a persisté jusqu'à la fin de l'année. Dans la composition des importations, on note un déplacement en faveur des achats de produits fabriqués qui, augmentant de 29,7%, ont atteint 6 456 millions de francs. L'importation de matières premières a progressé de 11,8% pour s'inscrire à 3 400 millions de francs; celle de produits alimentaires et de denrées fourragères, avançant de 9,7%, s'est élevée à 1 788 millions de francs. L'augmentation des importations de produits fabriqués est due avant tout à la forte demande de biens d'investissement et aux progrès faits par la motorisation du trafic routier. En effet, la valeur des importations de machines, d'instruments, d'appareils et d'automobiles a augmenté de 689 millions de francs, ou 36,8%. L'accroissement relativement modéré des importations de matières premières montre que, dans l'ensemble, l'économie suisse ne doit pas avoir grandement renforcé ses stocks, ce qui surprend plutôt, vu l'instabilité de la situation politique internationale.

Les exportations se sont élevées à 8 822 millions de francs, augmentant de 8,5%, contre 11,8% en 1960. Leur progression marque donc un certain ralentissement. On relève en outre un changement dans la composition des exportations, leur accroissement étant attribuable avant tout aux ventes accrues de l'industrie des métaux, des machines et de l'horlogerie. Ces branches, auxquelles l'augmentation des exportations est due pour les trois cinquièmes, sont parvenues à développer

de 9,9% leurs livraisons à l'étranger, alors que le taux de croissance est de 6,9% pour l'industrie chimique et que l'exportation de produits textiles n'a guère dépassé le résultat de l'année précédente.

Géographiquement, les importations en provenance de nos partenaires européens marquent un net développement, tandis que nos achats outre-mer n'ont que peu progressé. C'est ainsi que près des neuf dixièmes de l'augmentation portent sur des produits européens. Aucun changement fondamental n'a eu lieu dans la répartition des exportations; en particulier, la reprise de la conjoncture aux Etats-Unis n'a pas eu d'influence notable sur les exportations suisses.

Contrairement aux craintes qu'on avait éprouvées, et en dépit des discriminations réciproques croissantes dans le domaine des droits de douane, la division de l'Europe en deux blocs économiques n'a pas provoqué de modification sensible dans la répartition de notre commerce européen. Aussi bien nos échanges avec la CEE que notre commerce avec nos partenaires de l'AELE se sont développés. De l'ensemble des importations, 62,5% proviennent de la CEE et 12,5% de l'AELE, contre 61,0 et 11,7% l'année précédente. Les exportations vers la CEE ont passé de 40,9 à 41,5% et celles dans les pays de l'AELE de 17,0 à 17,2% du chiffre total des exportations.

En s'élevant à 2822 millions de francs, l'excédent des importations a été presque deux fois plus grand qu'en 1960; la balance des revenus s'est soldée probablement par un déficit considérable.

Les circonstances atmosphériques ont diversement influencé l'*agriculture*. Après un départ précoce de la végétation, un temps frais et pluvieux a entravé le développement des cultures. En été, des périodes de beau temps ont facilité les travaux de récolte et, après un retour du froid en août, un automne chaud et ensoleillé a favorisé la maturation des pommes de terre, des betteraves, des fruits et du raisin. Les agriculteurs ont rentré une forte quantité de foin de moyenne qualité; par contre, la moisson ainsi que la récolte des cultures sarclées et des fruits à pépins ont été plus faibles que l'année précédente. D'une quantité supérieure à la moyenne, la vendange a été de très bonne qualité. Les livraisons de lait ont rétrogradé, ce qui a atténué les difficultés d'écoulement. La production de lait commercial a été inférieure de 1,4% à celle de l'année d'avant. Grâce à la hausse des prix payés aux producteurs, la vente de bétail de boucherie a évolué favorablement. Le rendement brut de l'agriculture suisse s'est élevé à 3 034 millions de francs, ou à 1,9% de plus qu'en 1960. L'indice des prix des agents de production agricole et des services (1948 = 100), qui était de 120,7 en décembre 1960, est monté à 126,1 en décembre 1961. Sa progression, de 4,5%, est due avant tout à l'augmentation des prix des instruments et des machines, à la hausse du coût de la construction et à celle des salaires payés à la main-d'œuvre agricole.

Le Conseil fédéral a pris différentes mesures, au printemps et en automne, en vue d'améliorer la situation de l'agriculture dont les revenus, malgré un accroissement considérable de la productivité, n'ont pas évolué de pair avec ceux des autres branches de l'économie. A partir du 1<sup>er</sup> mai, tout en maintenant à 43 centimes le prix de base du lait, il a augmenté de 40 à 42 centimes,

par une réduction de la retenue, le prix du kilogramme de lait versé au producteur. Dès le 1<sup>er</sup> novembre, il a fixé le prix de base du lait à 45 centimes, moins 1 centime de retenue. L'augmentation des prix payés aux producteurs se reflète dans la hausse de 5,0% de l'indice des prix des produits agricoles qui a passé de 103,3 points à la fin de 1960 (1948=100) à 108,5 à la fin de 1961.

Le *tourisme* a continué à se développer. Dans la saison d'hiver 1960/61, le nombre des nuitées enregistrées par les hôtels et les pensions a été supérieur de 11% à celui de l'année précédente; au printemps, l'augmentation fut même de 14%. Toutefois, la progression a fléchi dans les mois suivants, en particulier parce que le nombre des touristes venant des États-Unis a reculé et que celui des touristes anglais s'est maintenu au niveau de l'année précédente. La diminution des séjours des hôtes nord-américains a été ressentie avant tout en Suisse centrale où, en été, le nombre des nuitées n'a pas atteint le résultat de 1960, alors que le tourisme a progressé dans toutes les autres régions. De janvier à novembre, on a compté au total 27,0 millions de nuitées: 16,0 millions pour les hôtes étrangers et 11,0 millions pour les visiteurs suisses. Les nuitées de voyageurs étrangers ont augmenté de 9,3%, celles des touristes suisses de 7,8%. L'accroissement total des nuitées est de 8,7%, contre 5,2% en 1960. L'utilisation de la capacité d'hébergement ne s'est que légèrement accrue, la construction de nouveaux hôtels ayant augmenté l'offre de lits.

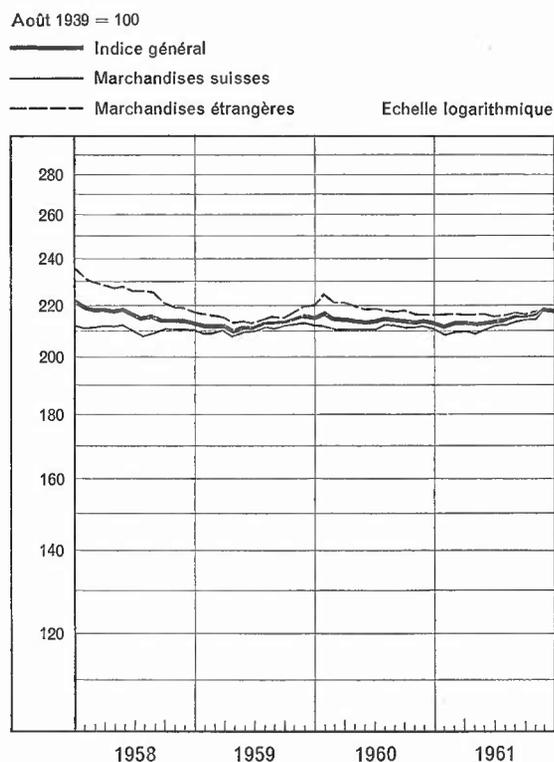
L'essor continu de l'activité économique se retrouve aussi dans l'augmentation des *transports* effectués par les Chemins de fer fédéraux, dont les possibilités ont été de plus en plus utilisées à l'extrême. Le trafic des marchandises s'est accru de 4,8%, le tonnage des marchandises en transit ayant, à lui seul, progressé de 8,6%. Le service des voyageurs, qui n'avait pas augmenté les deux dernières années, a bénéficié, lui aussi, de la persistance de la haute conjoncture. Le nombre des personnes transportées par les Chemins de fer fédéraux est monté de 2,5% par rapport à l'année précédente.

Les *prix* ont haussé, ce qui ne pouvait surprendre en présence de l'excédent de la demande et de l'élévation des coûts. Dans les derniers mois de l'exercice, la hausse des prix s'est accélérée. La cause principale de l'enchérissement réside dans l'évolution des coûts indigènes, l'influence des prix étrangers étant demeurée limitée.

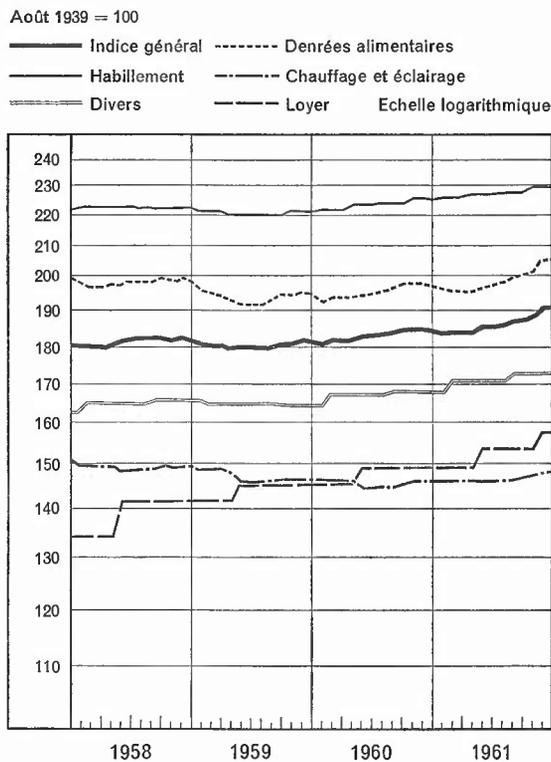
L'indice des prix de gros (août 1939 = 100) était de 213,2 à la fin de décembre 1960. A la fin de 1961, il était monté à 218,7; il accusait ainsi une augmentation de 2,6%, alors qu'il avait diminué de 1,2% au cours de 1960. Le niveau moyen des prix des marchandises étrangères n'a avancé que de 1,1%. Par contre, les marchandises suisses ont enchéri en moyenne de 3,8%. Ce sont avant tout les prix des produits alimentaires d'origine animale, en particulier le lait, les produits laitiers et le bétail de boucherie qui ont haussé.

Les effets de l'augmentation des coûts sur les prix des produits agricoles suisses, sur le prix du pain, des articles d'habillement et des services, ainsi que l'élévation générale, officiellement autorisée, des loyers d'anciens logements, qui a entraîné l'élévation des loyers d'une partie des

## Indice suisse des prix de gros



## Indice des prix à la consommation



nouveaux logements, ont provoqué une hausse notable du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation (août 1939 = 100) qui, dans les premiers mois, était demeuré à peu près au même niveau qu'à la fin de 1960, soit 184,7, a marqué, à partir du mois de mai, un mouvement de hausse, modéré d'abord, mais prononcé dans la suite. A la fin de décembre, il s'inscrivait à 191,2, soit à 3,5% au-dessus du niveau noté à la fin de 1960. Une telle augmentation est inquiétante, d'autant plus que la Suisse a perdu, au cours de l'année écoulée, sa position de pays où la hausse du coût de la vie était la plus faible.

L'évolution des *salaires*, elle aussi, a subi l'influence de la haute conjoncture. De la fin de septembre 1960 à la fin de septembre 1961, les taux des salaires payés dans l'industrie et le bâtiment ont progressé en moyenne de 4,5%, contre 3,3% dans les douze mois précédents. Les améliorations des taux de salaires ont été en partie accordées pour compenser des réductions de la durée du travail hebdomadaire.

Le développement de l'emploi et l'élévation des traitements et des salaires ont provoqué une expansion vigoureuse et continue des revenus de larges couches de consommateurs. Les *chiffres d'affaires du commerce de détail* ont accusé une augmentation considérable due, pour une bonne part aussi, au mouvement touristique. Cette augmentation a porté non seulement sur les biens de consommation, mais aussi, en liaison avec le boom des investissements et la vive activité de

la construction, sur les biens d'équipement et l'ameublement des logements. Le chiffre d'affaires total du commerce de détail a dépassé de 10,4% celui de l'année précédente.

Le *budget de la Confédération* pour 1961 prévoyait un déficit de 99 millions de francs du compte financier et un compte général pratiquement équilibré. Mais les comptes se sont révélés plus favorables, car les recettes fiscales, qui constituent plus des quatre cinquièmes des entrées du compte financier, ont considérablement dépassé les prévisions budgétaires. Elles ont rapporté 2 978 millions de francs, soit 172 millions de plus qu'en 1960. Ces chiffres reflètent la vive activité de l'économie, l'accroissement vigoureux des importations, l'essor des affaires commerciales et des mouvements de capitaux. Dans le premier semestre notamment, les dépenses de la Confédération ont été inférieures aux recettes, de sorte que sa trésorerie s'est fortement accrue. Mais, dans le troisième trimestre, l'excédent des recettes a subi une notable contraction, imputable en premier lieu aux dépenses pour la construction de routes nationales. Le budget pour 1962 prévoit que le compte financier se soldera par un excédent de recettes de 192 millions de francs et le compte général par un bénéfice net de 105 millions de francs.

#### R É S E R V E S M O N É T A I R E S E T M A R C H É D E S C H A N G E S

Contrairement à ce que l'on constate en général au commencement de l'année, les *réserves monétaires* ont augmenté en janvier, bien que les banques aient repris pour 190 millions de francs de dollars qu'elles avaient cédés à la banque d'émission peu avant la fin de 1960 dans le cadre d'opérations «swap». Le rétablissement progressif de la confiance dans le dollar provoqua un recul passager des réserves d'or et de devises qui fléchirent à 9 940 millions de francs dans la première semaine de mars, soit à 98 millions de francs au-dessous du niveau noté à la fin de 1960. Sur quoi, l'afflux de fonds de l'étranger porta les réserves monétaires d'un bond à 11 187 millions de francs le 15 mars. Dans les jours suivants, elles diminuèrent du fait des mesures de soutien prises en faveur de la livre sterling. Mais, en juin déjà, les discussions dont cette monnaie fut de nouveau l'objet et le rapatriement d'avoirs placés à l'étranger par les banques et l'économie déclenchèrent des transferts de fonds vers notre pays et, partant, une augmentation des avoirs en or et en dollars. A côté de nouvelles entrées de devises, dues principalement à la crise de Berlin, les premiers remboursements des avances accordées à la Banque d'Angleterre en mars contribuèrent, eux aussi, à l'accroissement des réserves monétaires. Le 23 septembre, elles atteignirent un maximum absolu, soit 12 013 millions de francs. Dans le dernier trimestre, les réserves monétaires accusèrent d'abord un fléchissement, qui ne résultait toutefois pas de la cession de dollars au marché, mais, en majeure partie, de placements à court terme faits par la Banque nationale pour le compte de la Confédération. Les préparatifs des banques pour les échéances de fin d'année provoquèrent un nouvel accroissement des réserves monétaires dans la seconde quinzaine de décembre. Dans la seule dernière semaine, la Banque nationale a dû reprendre pour 325

millions de francs de dollars, dont 281 millions provenant d'opérations « swap » faites avec des banques. En revanche, l'avance de la Confédération au Gouvernement anglais a entraîné une sortie de dollars représentant 215 millions de francs. A la fin de décembre, les réserves d'or et de devises se montaient à 11 920 millions de francs; elles dépassaient ainsi de 1 882 millions de francs, ou 18,8%, le niveau de l'année précédente.

Pendant l'exercice, un changement temporaire s'est produit dans la composition des réserves monétaires. Lorsqu'en mars la Banque nationale vit ses avoirs en devises augmenter fortement, elle s'abstint, pour les raisons énoncées plus haut, de convertir en or les dollars qu'elle avait repris. A la fin de mars, l'avoir en dollars se montait ainsi à 1 582 millions de francs. Ensuite, notamment à partir de l'été, cet avoir fut graduellement réduit, grâce à des ventes et à la conversion de dollars en or. En outre, peu avant la fin de l'année, une somme de 239 millions de francs en dollars a été remise, pour quelques jours, contre de l'or, à la Banque des Règlements Internationaux. Ainsi, une bonne part des dollars repris aux banques dans le cadre de leurs préparatifs de fin d'année ont pu être remis à la disposition de marchés étrangers par l'intermédiaire de cet institut. Au 31 décembre, l'avoir en dollars s'inscrivait à 842 millions de francs, contre 583 millions une année avant. Au cours de l'année, l'encaisse-or a passé de 9 455 à 11 078 millions de francs.

Le *marché des changes* en Suisse a, lui aussi, été influencé par l'incertitude de la situation monétaire internationale; les mouvements de capitaux se sont reflétés en particulier dans l'évolution du cours du dollar américain. Au commencement de l'année, le cours de cette monnaie oscillait juste au-dessus du cours d'achat de 4,305 francs, pratiqué alors par la Banque nationale. Il s'en détacha ensuite pour s'élever jusqu'à 4,335 en février. Lorsque le cours de la devise américaine faiblit sous l'effet des mesures monétaires prises par l'Allemagne occidentale et les Pays-Bas, la Banque nationale reprit des quantités considérables de dollars au cours de 4,315; elle s'en tint dans la suite à ce cours d'intervention inférieur. Légèrement plus élevé au printemps, le cours du dollar redescendit en été à ce point d'intervention. En octobre, sa cotation tendit à s'affermir et, jusque vers la fin de novembre, il oscilla un peu au-dessus de 4,32. En décembre, il revint au cours de 4,315, pour s'inscrire à 4,316 à la fin de l'année.

La méfiance à l'égard de l'évolution de la situation monétaire de la Grande-Bretagne, dont on a parlé dans les « Considérations générales », a imprimé de fortes fluctuations au cours de la livre sterling. Après avoir varié entre 12,05 et 12,12 jusqu'à la fin de mai, le cours de la devise anglaise fléchit à 12,01 à la mi-juillet. Il s'améliora en août, grâce à l'aide accordée par le Fonds monétaire international. Au début d'octobre, la livre atteignit son cours le plus élevé, soit 12,18. A la fin de l'année, elle se négociait à 12,12.

Les cours des autres monnaies européennes sur le marché suisse n'ont suivi que temporairement une courbe parallèle à celle du dollar américain. Sous l'influence des événements politiques ou économiques survenus dans quelques pays, ils ont eu parfois des mouvements qui leur étaient propres. Pendant tout l'exercice, les cours ont accusé un disagio par rapport au franc

suisse, ce qui montre la fermeté de notre monnaie. Plusieurs cours s'approchèrent passagèrement de leur limite inférieure. Le 31 décembre, les monnaies des Etats membres de l'Accord monétaire européen cotaient de 0,6 à 1,4% au-dessous des parités convenues.

L'évolution du dollar canadien demande une mention particulière. Au début de l'année, sa prime sur le dollar des Etats-Unis était peu importante. Mais en mars le rapport s'établit à 1,0178, niveau où il demeura jusqu'à la fin de mai. En juin, le Gouvernement du Canada modifia fondamentalement sa politique monétaire, dans le dessein de favoriser les exportations par une baisse de la valeur externe de la monnaie nationale. La Banque du Canada acheta des dollars des Etats-Unis à des cours en hausse, ce qui fit tomber le cours du dollar canadien à 0,97. A partir de novembre, après une évolution calme, la cotation du dollar canadien fléchit jusqu'à 0,96.

Au début de l'année, la physionomie des *marchés internationaux de l'or* a d'abord été dominée par l'incertitude générale qui planait sur la future politique économique et monétaire des Etats-Unis. A la mi-janvier encore, l'or se négociait à Londres à 35,77 $\frac{1}{2}$  dollars l'once de fin. Ensuite, son prix diminua du fait de la mesure, édictée sous l'administration du président Eisenhower, interdisant aux personnes soumises à la souveraineté des Etats-Unis de posséder de l'or également en dehors du pays, et ordonnant que tout avoir de ce genre soit liquidé jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Mais c'est surtout après que le nouveau président des Etats-Unis eut déclaré qu'il maintiendrait le prix de l'or à 35 dollars l'once de fin, que le prix de ce métal fléchit rapidement à Londres. Déjà dans la seconde quinzaine de février, il était coté à 35,07 $\frac{1}{8}$ , c'est-à-dire au-dessous du prix de vente de 35,08 $\frac{3}{4}$  pratiqué par la banque d'émission américaine. En mars, il descendit même à 35,05 $\frac{1}{2}$  et il se maintint en général à ce niveau jusque peu après la mi-juin. L'aggravation de la situation politique mondiale amena un affermissement croissant à partir de la seconde quinzaine de juillet. A la mi-septembre, l'or atteignit à Londres le prix de 35,19 à 35,20 dollars; sauf de faibles variations, il demeura à ce niveau jusqu'à la fin d'octobre. Dans les deux mois suivants, il redescendit jusqu'à 35,13 $\frac{3}{8}$ .

En Suisse, le prix de l'or a évolué en fonction des cours cotés sur les marchés internationaux. Le kilogramme de fin a atteint son prix maximum, soit 4 960 francs, à la mi-janvier, et son prix minimum, soit 4 862 francs, en juin.

L'année 1961 a vu toute une série de modifications de parités monétaires, dont plusieurs de grande importance au point de vue international. Comme on l'a déjà dit, le 6, respectivement le 7 mars, le mark allemand et le florin hollandais ont été revalorisés de 5%. Le Brésil, le Congo (Léopoldville), la Corée du Sud, Costa Rica, l'Equateur et l'Islande ont procédé à des dévaluations. Le 1<sup>er</sup> janvier 1961, l'Union soviétique, dans le cadre d'une réforme monétaire et conjointement avec une nouvelle définition de la teneur or du rouble, a édicté des mesures qui ont eu pour effet de dévaluer le rouble de 55 $\frac{1}{2}$ %. Des dévaluations partielles ou des adaptations de cours eurent lieu à Formose, au Venezuela et en Yougoslavie. Les dispositions prises par le Gouvernement du Canada pour abaisser le cours du dollar canadien équivalaient en fait à une dévaluation; le système du cours de change flexible a toutefois été maintenu. Chypre, le Laos, le

Népal et la Nouvelle-Zélande ont adhéré au Fonds monétaire international; la Grèce est convenue avec le Fonds de fixer une parité pour sa monnaie.

Dans le domaine des échanges et des paiements internationaux, de nombreux allègements ont été apportés en matière de contrôle des changes et de commerce extérieur. Mais, d'autre part, de nouvelles restrictions ont été édictées, avant tout par des pays économiquement moins développés. Le 15 février 1961, les six États membres de la CEE ainsi que la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Pérou et la Suède se sont soumis à l'article VIII des statuts du Fonds monétaire international; ces pays se sont ainsi engagés à ne pas restreindre les paiements extérieurs courants, à ne pas appliquer des cours de change multiples et à ne pas prendre des mesures monétaires discriminatoires. En outre, le contrôle des changes a été assoupli en Finlande, en France, en Grande-Bretagne et en Grèce; l'Espagne a déclaré la peseta convertible pour les étrangers. Le Danemark, la Hollande, l'Italie et le Japon ont facilité le mouvement des capitaux avec l'extérieur; l'Autriche, la France et l'Italie ont étendu la libération du commerce des marchandises. En revanche, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Fédération de l'Afrique centrale, le Ghana, le Salvador, la Syrie et la Turquie ont introduit, ou renforcé, la réglementation des changes. L'Inde, l'Iran et la Nouvelle-Zélande ont soumis l'importation de marchandises à de nouvelles restrictions. En mars, le Brésil avait commencé à abolir le système des cours multiples, mais il lui a fallu introduire de nouvelles restrictions de change à partir d'octobre.

Le service des paiements entre les États membres de l'*Accord monétaire européen* s'est de nouveau développé sans heurts. Seule la Grèce a fait usage du financement intérimaire prévu par cet accord. Le Fonds européen n'a pas accordé de nouveaux crédits. L'Espagne a remboursé la tranche de crédit qu'elle avait reçue en 1959; en outre, elle a formellement renoncé aux droits de tirage dont elle disposait encore. La Turquie a touché le crédit de 50 millions de dollars qui lui avait été alloué vers la fin de 1960 et elle a remboursé une avance de 21,5 millions de dollars obtenue en 1959. Au cours de l'exercice, la question de la révision de l'*Accord monétaire européen* a fait l'objet d'un examen approfondi. L'*Accord* a pourtant été renouvelé en décembre 1961 sans modifications essentielles, pour une année, soit jusqu'à la fin de 1962.

#### CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

Sous l'influence de l'expansion de la conjoncture, les besoins d'argent de l'économie ont considérablement progressé. Toutefois, ils ont pu être satisfaits presque sans recours au *crédit de la banque d'émission*. Jusque peu avant la fin de l'année, le montant des crédits accordés par la Banque nationale est demeuré bas.

A la fin de 1960, la mise à contribution du crédit de la banque d'émission avait atteint 91 millions de francs. Dans la première quinzaine de janvier, le remboursement d'avances sur nan-tissement l'a réduite à 60 millions en chiffre rond et, abstraction faite d'une légère augmentation vers le milieu de l'année, elle est restée à ce faible niveau jusqu'à la fin de novembre. En décem-

bre par contre, le recours au crédit de la banque d'émission a été plus fort que l'année précédente. A la fin de l'année, il se chiffrait à 136 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 45 millions par rapport à la fin de 1960. Sur les crédits en cours le 31 décembre 1961, 70 millions revenaient au portefeuille suisse et 66 millions à des avances sur nantissement. En outre, des banques se sont procuré des disponibilités en rendant à la Banque nationale pour 106 millions de francs de réscriptions fédérales de stérilisation. Toutefois, cette opération n'a eu qu'un caractère passager, les banques ayant repris ces réscriptions au début de la nouvelle année.

Dans l'ensemble, le *portefeuille suisse* n'a pas subi de grandes variations. En moyenne mensuelle, le montant des effets a oscillé entre 45 et 61 millions de francs. Les crédits afférents aux stocks obligatoires en formaient environ les neuf dixièmes. A la fin de l'année, ces crédits s'élevaient à 44 millions de francs, dont 5 millions avaient trait à la constitution de réserves de céréales. Les stocks obligatoires créés par l'économie sont demeurés au niveau de l'année précédente. Y compris les contrats portant sur les réserves supplémentaires de céréales panifiables, 2948 contrats relatifs à la constitution de stocks étaient en vigueur à la fin de 1961, contre 2947 une année auparavant. Toutefois, la valeur des marchandises stockées a augmenté de 56 millions, pour atteindre 1224 millions. Le montant des effets relatifs aux stocks obligatoires et aux réserves supplémentaires de céréales contenus dans les portefeuilles des banques a progressé de 14 millions, pour s'inscrire à 672 millions de francs.

Les *avances sur nantissement* accordées au cours de l'exercice se sont élevées à 367 millions de francs, ou 36 millions de plus qu'en 1960. Les avances en cours se sont chiffrées à 14 millions de francs en moyenne annuelle.

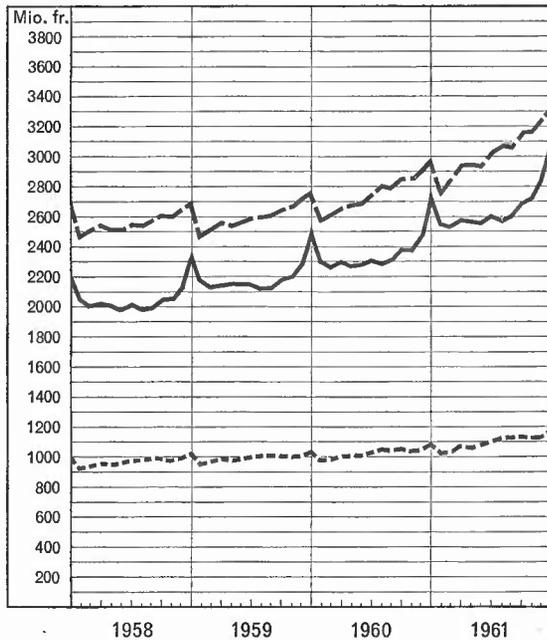
Le besoin grandissant de moyens de paiement éprouvé par l'économie et la population a provoqué une forte augmentation de l'*émission de billets*, à laquelle doit avoir contribué aussi une certaine thésaurisation de billets, due à l'incertitude de la situation internationale. A la fin de 1960, la circulation fiduciaire était montée à 6854 millions de francs. En janvier, le reflux de billets l'a réduite de 467 millions de francs, mais elle s'est remise à augmenter au printemps, avec l'expansion de l'économie. A la fin de l'année, le montant de la circulation des billets était de 7656 millions de francs et dépassait de 11,7% le chiffre noté une année auparavant. Durant l'année 1960, l'accroissement avait été de 8,0%.

L'extension de la circulation fiduciaire s'est accompagnée d'une augmentation du pourcentage des deux grosses coupures de 500 et de 1000 francs. Par rapport à l'ensemble de la circulation, la proportion des billets de 1000 francs a passé de 29,97 à 30,28% et celle des billets de 500 francs de 10,41 à 10,55%. La proportion des billets de 100 francs, soit 43,58 contre 43,57%, est restée pratiquement la même. Toutes les autres coupures ont vu leur importance relative diminuer par rapport à la fin de 1960. La part des billets de 50 francs a reculé de 7,50 à 7,27%; quant aux trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs, elles représentaient ensemble, à la fin de l'année, 8,33% de la circulation, contre 8,54% une année auparavant. Au 31 décembre, la circulation des billets était couverte à raison de 144,7% par de l'or.

## Répartition des billets en circulation

En fin de mois

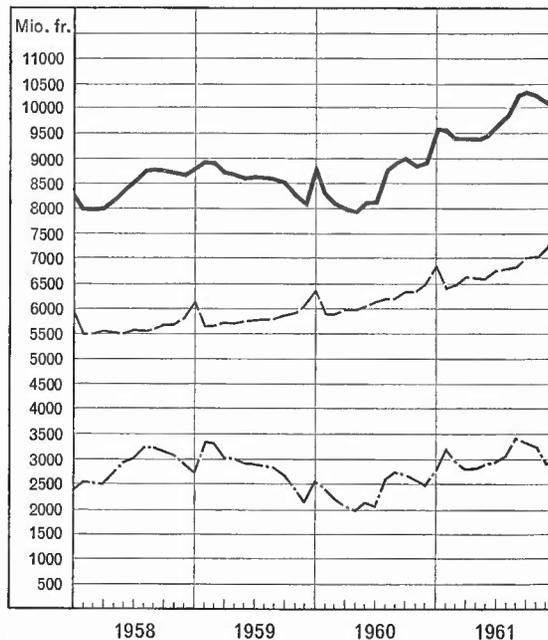
— Coupures de 1000 et 500 francs  
 - - - Coupures de 100 francs  
 - - - - Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



## Billets et engagements à vue

En fin de mois

- - - Billets en circulation  
 - - - - Engagements à vue  
 — Total



Du fait principalement des fortes entrées de devises, les *engagements à vue* de la Banque nationale ont grandement augmenté, parfois même par bonds. Bien que l'accroissement de la circulation fiduciaire ait enlevé au marché des disponibilités considérables, la progression des engagements à vue a été extrêmement importante; ce qui, en d'autres termes, signifiait une forte élévation du degré de liquidité de l'économie et, en particulier, des banques. Du point de vue de la politique conjoncturelle, un accroissement de la liquidité était toutefois indésirable, car il recélait un danger d'inflation. Pour y parer, la Banque nationale, comme on l'a déjà signalé, a procédé en mars, d'entente avec les grandes banques, à la neutralisation de disponibilités du marché. Un montant de 1 035 millions de francs a été retranché des comptes de virements de ces établissements et inscrit à des comptes de virements spéciaux, les «Comptes de virements de banques temporairement liés». Ces comptes figurent comme nouvelle rubrique dans l'état de situation de la Banque. Grâce à cette mesure, qui témoigne de façon éloquente de l'esprit de coopération des banques, les avoirs en comptes de virements immédiatement disponibles non seulement n'ont pas augmenté, mais ils ont pu être maintenus à un montant inférieur à ceux de la fin des années 1960 et 1959.

Un changement a en outre été apporté à la manière de comptabiliser les avoirs appartenant à des banques étrangères. Au cours de l'année, le Trésor américain a décidé d'admettre comme réserves monétaires, à côté de l'or, des devises étrangères, dont le franc suisse. Il en est résulté

une forte augmentation des avoirs en comptes de virements ouverts aux banques centrales étrangères. La Direction générale a dès lors jugé indiqué de ne plus inclure à l'avenir les avoirs des banques étrangères dans la rubrique de l'état de situation intitulée « Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie », mais dans les « Autres engagements à vue ». Depuis le 30 juin dernier, la rubrique « Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie » ne contient donc plus que des avoirs indigènes, ce qui permet une plus exacte appréciation des fonds qui influencent en premier lieu le marché de l'argent. Après avoir considérablement reculé jusqu'à la fin de septembre, les avoirs des banques d'émission étrangères augmentèrent de nouveau en octobre et en novembre, en relation avec l'émission de certificats de dette du Trésor américain libellés en francs suisses, opération dont il a été question plus haut.

Les avoirs en comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie sont, quant au montant, les plus importants des engagements à vue ; ils s'élevaient à 2 288 millions de francs à la fin de 1960. Après le reflux de billets des trois premières semaines de l'année, qui les porta à 2 902 millions de francs, leurs variations se tinrent dans d'étroites limites jusqu'au début de mars. L'augmentation qu'ils subirent dans la seconde quinzaine de mars, où ils atteignirent 4 097 millions de francs, fut plus que compensée par la neutralisation de disponibilités et par la vente de livres sterling à des banques dans le cadre des opérations « swap » effectuées avec la Banque d'Angleterre. A la fin de mars, les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie étaient de 2 474 millions de francs. Ils baissèrent légèrement dans le second trimestre. A la fin de juin, la comptabilisation, sous une autre rubrique, des avoirs de banques étrangères, les réduisit à 1 747 millions de francs. Le 31 décembre, ils se chiffraient à 1 996 millions de francs, étant ainsi inférieurs de 292 millions au montant de la fin de l'année précédente. Les avoirs de banques suisses représentaient ensemble 1 865 millions de francs, soit 235 millions de moins qu'à la fin de 1960 et 172 millions de moins qu'à la fin de 1959. Les avoirs des grandes banques immédiatement disponibles - à l'exclusion donc des avoirs temporairement liés - étaient de 461 millions au-dessous du niveau noté à la fin de 1960. Quant aux avoirs des banques cantonales, ils avaient augmenté de 8 millions et ceux des autres groupes de banques de 218 millions de francs.

Grâce aux importantes recettes fiscales, les avoirs de la Confédération ont fortement progressé. Après avoir reculé de 417 millions à 205 millions de francs jusqu'à la fin de février, ils montèrent sans discontinuer pour atteindre 1 054 millions au début de septembre. Le maintien de ces fonds en comptes de virements réduisit d'autant les disponibilités du circuit économique. Les avoirs de la Confédération baissèrent dans la suite ; mais leur diminution ne résultait pas d'une libération de ces moyens, laquelle eût été indésirable au point de vue économique, mais d'opérations de placement. Il s'agissait, en particulier, de l'acquisition de certificats de dette du Trésor américain pour 200 millions de francs et de l'octroi du prêt de 215 millions de francs à la Grande-Bretagne. A la fin de l'année, les avoirs des administrations fédérales à la banque d'émission se chiffraient à 663 millions de francs ; ils dépassaient ainsi de 246 millions de francs le montant au 31 décembre 1960.

Les avoirs en comptes de dépôt n'ont subi que des modifications peu sensibles; ils se sont tenus en général entre 16 et 30 millions de francs. Les avoirs inscrits sur les comptes réservés au service réglementé des paiements avec l'étranger sont demeurés entre 23 et 40 millions de francs.

## MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

Le marché de l'argent et des capitaux a été caractérisé par une grande liquidité et par la stabilité des taux d'intérêt, le taux officiel d'escompte étant resté, par ailleurs, inchangé à 2%. En dépit des fonds importants exigés par la couverture du déficit de la balance des revenus, par le financement des investissements et par l'exportation de capitaux, le marché n'a pas souffert d'une pénurie de moyens. En été seulement, sont apparus des symptômes passagers de resserrement. Néanmoins, même à la fin de l'année, aucun raidissement important ne s'est produit, malgré l'augmentation des besoins de fonds. La formation de l'épargne s'est accrue avec le développement de la conjoncture, sans pourtant parvenir à couvrir la demande de capitaux. Le manque a été comblé par l'afflux de fonds de l'étranger, qui a masqué la situation du marché. Comme le besoin de capitaux dépassait les épargnes courantes, une pénurie de moyens se serait produite sans ces fortes entrées de devises.

Les *taux d'intérêt* tendirent à baisser dans les premiers mois de l'année. Sur le marché à court terme, ce mouvement cessa dès février, tandis qu'il se poursuivait jusqu'en mai sur les marchés à moyen et à long terme. Une légère hausse est survenue en juin et en juillet, mais elle n'a pas tardé à faire place à une baisse amenée par un nouvel accroissement de la liquidité. Vers la fin de l'année, les préparatifs des banques en vue des échéances de fin d'année ont provoqué une légère élévation des taux à court terme.

En ce qui concerne les *taux du marché monétaire*, l'intérêt pour l'argent au jour le jour, qui était de 1½% à la fin de 1960, est revenu à 1% en janvier déjà. Il est resté à ce niveau jusqu'à l'automne, pour s'élever à 1¼% à la fin de novembre. Le taux servi par les grandes banques aux dépôts à trois mois a d'abord reculé de 2 et 2¼% à 1¾%. A la mi-mars il a baissé à 1½% pour remonter à 1¾ et 2% à la fin de juin. Après être redescendu entre 1½ et 2% de la fin de juillet au début de septembre, le taux bonifié aux dépôts de cette catégorie a progressé à 2¼ et 2½% jusqu'à la fin de novembre; à la fin de l'année, il était de nouveau de 2¼%. Les taux appliqués à l'escompte d'effets relatifs aux stocks obligatoires ont été maintenus à 1¾% pour les produits alimentaires et les denrées fourragères et à 2% pour les autres marchandises. Les taux pratiqués pour les renouvellements trimestriels de rescriptions de la Confédération ont été réduits au cours de l'année pour être adaptés à la situation du marché. A partir de la mi-juillet, ces rescriptions ont été émises aux taux de 1¼, 1½ et 1¾%, pour une durée d'une année, une année et demie et deux ans.

Sur le marché à moyen terme, les *taux d'intérêt des obligations de caisse* ont, du début de l'année à l'été, légèrement fléchi. A la fin de 1960, les banques cantonales et les grandes banques offraient,

en règle générale, des titres à trois et quatre ans au taux de  $3\frac{1}{4}\%$ . Des grandes banques émettaient des obligations de caisse de cinq ans au moins au taux de  $3\frac{1}{2}\%$ . Les banques cantonales appliquaient le même taux aux titres à longue échéance, surtout lors de conversions ou de souscriptions contre espèces d'un montant réduit. Au printemps, les grandes banques ont passé à l'émission d'obligations de caisse à  $3\%$ , à l'échéance de trois ans; en même temps, elles ont allongé la durée des titres à  $3\frac{1}{4}$  et  $3\frac{1}{2}\%$ . Plusieurs banques cantonales ont également augmenté la durée des obligations de caisse émises à  $3\frac{1}{4}\%$ ; en outre, elles ont restreint ou suspendu l'offre de titres à  $3\frac{1}{2}\%$ . En été, lorsque le marché se resserra et que les conversions de bons de caisse se firent moins aisément, les grandes banques raccourcirent la durée de leurs titres et les banques cantonales adoptèrent de plus en plus le taux de  $3\frac{1}{2}\%$  pour les obligations de caisse de cinq et six ans; ce qui a incité plusieurs banques locales à relever de  $\frac{1}{4}\%$  et à porter à  $3\frac{3}{4}\%$  le taux de leurs bons de caisse, pour la plupart à court terme.

En été et en automne surtout, la Banque nationale a eu à se prononcer sur des projets d'élévation de taux qui lui ont été soumis en vertu de l'article 10 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Sur les 41 cas présentés, 29 l'ont été entre juillet et septembre. La Banque nationale n'a pas fait d'objection à l'émission de titres à  $3\frac{3}{4}\%$  par des banques locales. Toutefois, elle a fait observer aux établissements intéressés qu'ils ne devraient pas se laisser entraîner à une hausse dont le motif pouvait être plus psychologique qu'objectif. Tant que l'entrée de fonds provenant de nouvelles obligations de caisse, émises aux conditions en vigueur, ne s'affaiblissait pas sensiblement et que l'apport de l'épargne persistait, il convenait de ne procéder qu'avec prudence à un relèvement du taux des obligations de caisse.

L'évolution du marché de l'argent et des capitaux n'a pas influé sur le *taux servi aux dépôts d'épargne*. L'intérêt moyen versé par les banques cantonales importantes, qui était demeuré à  $2,71\%$  durant toute l'année précédente, est légèrement monté en avril à  $2,73\%$ , niveau où il s'est maintenu dans la suite. A la fin de l'année, le taux d'intérêt servi aux dépôts d'épargne par les banques cantonales était de  $2\frac{1}{2}$  à  $3\%$ . L'intérêt bonifié par les banques locales et les caisses d'épargne était, en règle générale, de  $2\frac{3}{4}$  à  $3\%$ .

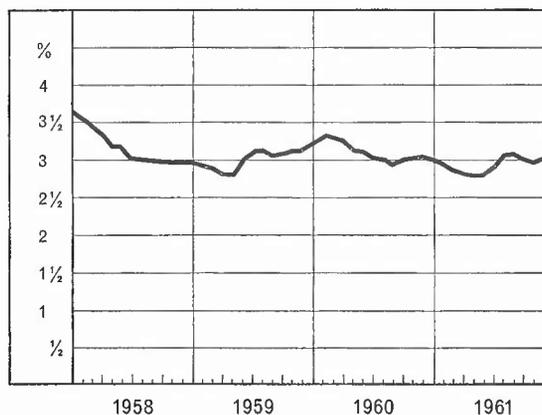
Les *taux hypothécaires*, eux aussi, ont été très stables. Le taux pour les prêts en premier rang est resté à  $3\frac{3}{4}\%$ , comme l'année précédente.

Le *rendement des fonds publics suisses*, calculé d'après l'échéance, se montait à  $3,02\%$  à la fin de 1960. Au printemps, sous l'influence de la liquidité croissante, il est descendu jusqu'à  $2,82\%$ . La forte mise à contribution du marché des capitaux l'a porté passagèrement à  $3,13\%$  à la fin de juillet. Ensuite il est revenu à  $2,97\%$ , avec la nouvelle détente du marché. En novembre, il est remonté à  $3,06\%$ , pour varier entre  $2,98$  et  $3,01\%$  en décembre.

Les *émissions* ont largement bénéficié de la liquidité du marché. A quelques exceptions près, les emprunts, particulièrement nombreux, ont été placés avec succès, et souvent les souscriptions ont fortement dépassé le montant offert. Les conditions d'émission ont évolué de pair avec le rendement des fonds publics suisses. Toutefois, en été, le résultat de deux emprunts à  $3\frac{1}{4}\%$ ,

## Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



lancés par des emprunteurs de premier ordre, n'a pas été satisfaisant, les conditions offertes n'étant pas tout à fait conformes à la situation du marché à ce moment. En outre, deux emprunts pour compte étranger, munis d'un taux de 4½ et 5%, n'ont pas eu la faveur du public; l'un d'eux a souffert de l'incertitude de la situation politique mondiale.

L'activité en matière d'émissions publiques a été extraordinairement vive, puisqu'on a compté non moins de 75 emprunts par obligations et de 64 émissions d'actions, contre 59, respectivement 52, en 1960. La mise à contribution du marché par des emprunts suisses et étrangers et par des émissions d'actions a dépassé les résultats de l'année précédente. Les émissions se sont succédé à une cadence rapide. Le montant extraordinaire des fonds enlevés au marché – les émissions publiques et non publiques d'obligations et d'actions ont atteint ensemble 3,5 milliards de francs en chiffre rond – marque bien l'importance des moyens dont l'économie avait besoin et l'ampleur de l'exportation de capitaux à long terme.

Les emprunts suisses par obligations mis en souscription publique se sont montés à 1083 millions de francs; les conversions ayant représenté 60 millions, 1023 millions de francs d'argent frais ont été demandés au marché, contre 890 millions l'année précédente. Les émissions publiques d'actions se sont élevées à 373 millions, contre 193 millions en 1960. L'argent frais enlevé au marché par des émissions suisses d'emprunts et d'actions s'est donc chiffré à 1396 millions de francs, contre 1083 millions en 1960. Les remboursements d'emprunts par obligations et de capital-actions suisses ont procuré 60 millions de francs au marché. Déduction faite de ce montant, la mise à contribution nette du marché par des émissions suisses a été de 1336 millions de francs, soit 519 millions de plus qu'en 1960.

Le montant des emprunts émis sans souscription publique, qui comprend également les emprunts des centrales d'émission de lettres de gage auprès du Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants, s'est élevé à 215 millions de francs. En 1960, il n'avait atteint que 157 millions de francs. Quant aux émissions d'actions sans souscription publique, elles se sont chiffrées à 864 millions de francs, contre 727 millions l'année précédente. Leur montant a donc été deux fois supérieur à la somme d'argent frais demandée au marché par l'émission publique d'actions.

L'émission d'emprunts étrangers sur le marché suisse a pris une ampleur considérable. En vertu de l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale a autorisé l'émission de 22 emprunts d'un montant total de 1006 millions de francs, dont un emprunt de conversion de 50 millions. Trois autres emprunts, de 17 millions de francs au total, n'étaient pas soumis à autorisation. Une somme de 973 millions de francs a ainsi été prélevée sur le marché, contre 558 millions en 1960. Deux emprunts de 50 millions de francs chacun ont été remboursés de façon anticipée: l'emprunt 4% placé par le Royaume des Pays-Bas en 1950 et l'emprunt 3 $\frac{1}{2}$ % émis par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) en 1952.

Parmi les émissions étrangères figure un emprunt de la Banque mondiale de 100 millions de francs. En outre, la Confédération a octroyé à cette institution un prêt de 100 millions de francs également, dont 33 millions ont servi à amortir un prêt accordé en 1956. Le nouveau prêt a permis à la Confédération de placer à intérêt une partie de ses fonds liquides à court et à moyen terme. Par ces avances de capitaux, la Suisse a de nouveau fourni une contribution aux pays retardés dans leur développement économique.

Au total, les émissions suisses et étrangères offertes en souscription publique ont retiré du marché une somme nette de 2196 millions de francs, contre 1375 millions en 1960 et 1405 millions en 1959.

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, la Banque nationale a autorisé des crédits bancaires à l'étranger pour un montant total de 414 millions de francs, contre 298 millions en 1960.

Comparativement à l'année précédente, les exportations de capitaux par des *fonds de placement suisses* qui procèdent à des investissements à l'étranger se sont notablement accrues. En effet, alors que ces exportations avaient été de 80 millions de francs en chiffre rond en 1960, elles ont atteint près de 210 millions dans les trois premiers trimestres de 1961. Ce sont surtout les fonds nouvellement créés qui ont contribué à cette augmentation; par contre certains fonds plus anciens ont dû reprendre des certificats. Jusqu'à la fin de septembre, 13 nouveaux fonds sont entrés en activité, à savoir: 7 fonds immobiliers opérant des placements en Suisse, 1 fonds immobilier et 2 fonds de valeurs mobilières ayant un portefeuille étranger, 3 fonds faisant leurs placements aussi bien en Suisse qu'à l'extérieur. La fortune des 77 fonds d'investissement qui communiquent à la Banque nationale des données trimestrielles était de 4871 millions de francs le 30 septembre.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a augmenté ses placements de 309 millions de francs et les a portés à 5845 millions. Il a prêté 62 millions de francs à des cantons et 28 millions à des communes. En revanche, ses placements auprès de la Confédération ont diminué de 93 millions de francs. Il a avancé 108 millions à des banques cantonales, 90 millions aux centrales d'émission de lettres de gage et 114 millions à des entreprises mixtes. Malgré l'amélioration des rentes de l'AVS, le Fonds n'a pas eu moins de disponibilités à placer que l'année précédente.

Le développement de la conjoncture a entraîné une forte expansion de l'activité des *banques*. Ce sont surtout les prêts commerciaux et les crédits de construction qui ont augmenté. Comme

ce vigoureux accroissement des crédits dénotait une tendance inflationniste, la Direction générale de la Banque nationale, en juin déjà, a adressé une circulaire aux banques pour leur recommander instamment d'user de la plus grande retenue dans l'octroi de prêts, en particulier dans le financement de la construction. Il importait de se montrer sélectif dans l'ouverture de crédits de construction et d'être réservé à l'égard des demandes de crédits destinés à l'agrandissement ou à la construction de bâtiments industriels ou artisanaux. En revanche, il fallait favoriser la construction de logements, lorsque les devis reposaient sur des calculs raisonnables. En même temps, la Direction générale exhortait les banques à observer les directives du Gentlemen's Agreement de 1951 concernant la construction, qui continuaient d'avoir leur pleine justification.

Le total du bilan des 62 banques qui remettent des données mensuelles s'est accru de 5 661 millions de francs du commencement de l'année à la fin de novembre, pour s'établir à 49,9 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 12,8% contre 10,5% dans la période correspondante de 1960. L'expansion a été particulièrement marquée dans les grandes banques, où elle s'est élevée à 17,5%, en partie sous l'effet des moyens qui ont afflué de l'étranger. Dans les 62 banques, les fonds de tiers ont progressé de 5 144 millions de francs. De ce montant, 1 682 millions sont allés aux comptes de chèques et aux comptes créanciers à vue, 383 millions aux comptes créanciers à terme et 1 942 millions aux livrets d'épargne, carnets de dépôts et obligations de caisse. Les banques se sont procuré pour 519 millions de francs de capitaux à long terme au moyen d'emprunts par obligations, d'emprunts auprès des centrales d'émission de lettres de gage ou du Fonds de compensation de l'AVS. Ces emprunts ont été presque exclusivement le fait d'établissements de crédit hypothécaire, auxquels la consolidation de crédits de construction et l'octroi de prêts imposaient de fortes exigences. En outre, en raison de l'ampleur des promesses de crédits de construction qu'elles avaient faites, ces banques ont dû préparer les fonds nécessaires pour les honorer.

Par rapport aux onze premiers mois de 1960, un changement s'est produit dans la composition des fonds de la clientèle. L'augmentation des avoirs en comptes de chèques et en comptes créanciers à vue a été de 676 millions de francs plus forte, tandis que l'accroissement des fonds à terme, sans les emprunts auprès du Fonds de compensation de l'AVS, a été de 243 millions plus faible. Les emprunts à long terme ont augmenté de 169 millions de plus qu'en 1960. Quant aux fonds sur livrets d'épargne, carnets de dépôts et en obligations de caisse, leur progression a été de 457 millions de francs plus considérable que l'année précédente ; ces trois catégories de fonds – mais surtout les avoirs en livrets d'épargne – ont contribué à cette augmentation, qui témoigne de l'importance de l'épargne par la population.

Les opérations de crédit des banques ont été très animées. Aussi bien les prêts accordés aux entreprises et aux particuliers que ceux consentis aux corporations de droit public ont fortement progressé. L'expansion des crédits à court et à moyen terme apparaît dans l'accroissement de 2 304 millions de francs enregistré par les comptes débiteurs, celle des crédits à long terme, dans l'augmentation de 1 344 millions des placements hypothécaires. Les nouvelles avances aux cor-

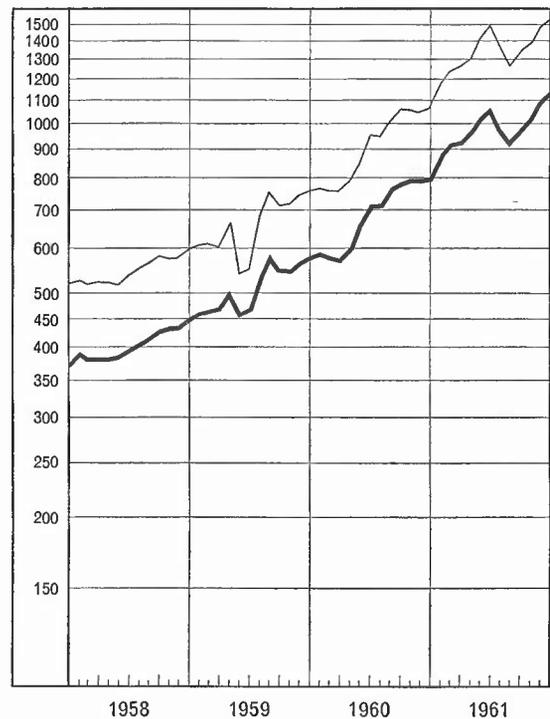
## Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général

— Actions industrielles seules

Echelle logarithmique



porations de droit public ont atteint 254 millions de francs. Les banques ont investi en titres 331 millions de francs dont elle n'avaient pas besoin pour les opérations de crédit. En revanche, les effets de change ont accusé un recul de 54 millions de francs, en raison principalement de la réduction des placements étrangers à court terme des grandes banques. A côté de l'utilisation plus marquée des crédits de construction, c'est l'augmentation des prêts à la clientèle étrangère et l'importante demande de moyens pour financer les importations et les exportations qui ont contribué à l'expansion des comptes débiteurs. Le montant de ces comptes a été de 25% plus élevé qu'en 1960, ce taux d'accroissement ayant été à peu près le même tout le long de l'année. L'augmentation des placements hypothécaires, qui était de 8% au début de l'année, est allée en progressant légèrement jusqu'à l'automne.

Par suite de l'expansion excessive de l'industrie du bâtiment, l'ouverture de crédits de construction a pris une ampleur sans précédent. Au total, les crédits promis durant l'année par les 62 banques considérées se sont montés à 3,2 milliards, contre 2,5 milliards l'année précédente. De mars à novembre, les promesses de crédit ont varié entre 250 et 340 millions de francs par mois.

La bonne marche des affaires et les pronostics favorables quant à l'avenir de la conjoncture ont donné lieu à de fortes transactions dans les *bourses* suisses des actions, les cours s'élevant dans une mesure malsaine. L'indice des actions, qui se tenait encore à 802 à la fin de décembre 1960, a atteint 926 points déjà à la fin de février. Les revalorisations monétaires effectuées par la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas ont provoqué un recul passager dû à l'incertitude

générale qui régnait sur le marché des changes. Mais le marché boursier s'est rapidement ressaisi. Abstraction faite de légers fléchissements causés par les événements politiques, les cours montèrent dans les deux mois suivants. Leur hausse a atteint un premier maximum en juin, comme l'année précédente. Evoluant de pair avec un chiffre d'affaires record, l'indice s'est élevé à 1 102 points au milieu de juin. En juillet, l'ardeur est temporairement retombée. Les tendances par trop optimistes à la hausse se sont sensiblement affaiblies. Les cours sont en général redescendus au niveau noté à la fin de février, les reculs allant de 20 à 25 %, quelques-uns même jusqu'à 30 %. L'aggravation de la situation politique internationale dans les semaines suivantes n'était pas de nature à relancer le mouvement. Aussi les cours demeurèrent-ils plutôt déprimés durant les mois d'août et de septembre. Ils ne remontèrent qu'au début d'octobre. A partir du commencement de décembre, ils dépassèrent même le niveau atteint à la mi-juin. A la fin de 1961, l'indice suisse des actions s'inscrivait à 1 139 points et dépassait de 337 points, ou 42 %, le niveau noté une année plus tôt.

#### AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

Au cours de 1961, les changements indiqués ci-après se sont produits dans la composition des autorités de la Banque :

Trois membres du Conseil de banque – M. Walter Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérिसau, M. Emil Emmenegger, ancien conseiller d'Etat, Schüpffheim, et M. Carl Koechlin, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle – ont donné leur démission pour le 18 mars 1961, jour de l'Assemblée générale. M. Willy Bieri, directeur de banque, Sierre, a résigné, à la même date, son mandat de membre suppléant de la Commission de contrôle. Nous remercions vivement ces Messieurs des précieux services qu'ils ont rendus à la banque d'émission. C'est avec un sentiment de gratitude tout particulier que nous pensons aux longues années pendant lesquelles M. W. Ackermann et M. C. Koechlin ont siégé au Comité de banque, accordant leur plein appui à l'activité et aux efforts de la Banque et de sa direction. M. W. Ackermann avait été nommé membre du Conseil de banque par l'Assemblée générale des actionnaires en 1947. En 1951, le Conseil de banque le nomma suppléant et, en 1952, membre du Comité de banque. Avec M. C. Koechlin, c'est le plus ancien des membres de nos autorités de banque qui s'en est allé. En 1932, le Conseil fédéral l'avait appelé à siéger au Conseil de banque qui le délégua au Comité de banque en 1935. Pendant près de trente ans, M. Koechlin a fait bénéficier la banque d'émission de ses riches expériences et de sa profonde connaissance de la vie économique.

Ont été nommés nouveaux membres du Conseil de banque,  
par le Conseil fédéral :

M. Albert Ernst, avocat, directeur de la Société Anonyme des Forges et Usines de Moos à Lucerne, Lucerne ;

par l'Assemblée générale:

M. Rudolf Mäder, conseiller aux Etats, avocat, St-Gall, et

M. Hans Meyer-Scholer, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de Produits Réfractaires S.A., Liestal.

En remplacement de MM. W. Ackermann et C. Koechlin, le Conseil de banque a nommé membres du Comité de banque:

M. Willi Rohner, conseiller aux Etats, Altstätten, et

M. Arthur Wilhelm, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen.

L'Assemblée générale du 18 mars 1961 a désigné comme nouveaux suppléants de la Commission de contrôle, en remplacement de M. W. Bieri, démissionnaire, et de M. H. Meyer-Scholer, devenu membre du Conseil de banque:

M. Alfred Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne, et

M. Gabriel Spälty-Leemann, fabricant, président de la Chambre de commerce de Glaris, Netstal.

Le 12 août 1961, le Conseil de banque a eu la douleur de perdre M. Rudolf Speich, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle. Nommé par le Conseil fédéral, M. Speich appartenait depuis 1951 au Conseil de banque. Le défunt a toujours montré un vif intérêt et une grande compréhension pour les tâches de la banque d'émission, à laquelle il a rendu d'éminents services, durant ses dix années d'activité au Conseil de banque. Les autorités et la direction de la Banque nationale garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

M. Louis Mercanton, délégué du conseil d'administration de la Société Romande d'Electricité, Montreux, est décédé le 1<sup>er</sup> juillet. Membre du Comité local de Lausanne depuis 1939, il en avait été nommé vice-président en 1941 et président en 1947. M. Hans von Arx-Gresly, négociant à Olten, est mort le 1<sup>er</sup> octobre. Entré au Comité local d'Aarau en 1922, il en a assumé la vice-présidence depuis 1946 et la présidence à partir de 1955. Nous sommes reconnaissants à tous deux de leur longue et précieuse collaboration que nous n'oublierons pas.

Le Conseil fédéral, le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé aux nominations complémentaires suivantes:

Le Conseil fédéral a nommé membre du Conseil de banque M. Samuel Schweizer, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.

Le Conseil de banque a complété le Comité local d'Aarau en y appelant M. Hugo Frei, directeur d'USEGO, Olten. Le Comité de banque a confié la présidence de ce Comité local à M. Otto Pfiffner, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A., Usine Electrochimique, Aarau, et la vice-présidence à M. Kurt Oehler, administrateur-délégué des Usines Métallurgiques Oehler & Co., S.A., Aarau.

Le Conseil de banque a élu membre du Comité local de Lausanne M. Robert Morandi, ingénieur, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, S.A., Payerne; le Comité de banque a appelé M. Charles Dentan, entrepreneur, Lausanne, à la présidence de ce Comité local et, à la

vice-présidence, M. Alfred Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S.A., Gland.

Ayant atteint la limite d'âge, M. le directeur E. Mosimann a quitté le poste de secrétaire général le 31 décembre 1961, tout en restant au service de la Banque en qualité de membre de la direction jusqu'au 31 janvier 1962. Les autorités de la Banque tiennent à le remercier tout particulièrement de son grand travail pour la banque d'émission. Son suppléant, M. H.-R. Läng, à Berne, a été nommé secrétaire général.

Au 31 décembre 1961, l'effectif du personnel comptait 388 fonctionnaires et employés (1960: 393), dont 19 (1960: 29) engagés à titre provisoire.



# COMPTES ANNUELS

---

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1961

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1961

# COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.
Frais généraux et d'administration	
Autorités et personnel de la Banque . . . . .	fr. 8 373 830.25
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 889 287.56
Divers . . . . .	fr. <u>168 708.38</u>
Intérêts pour rescriptions de la Confédération . . . . .	4 362 125. —
Intérêts aux comptes de dépôt . . . . .	284 426.87
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .	513 045.53
Amortissements sur le mobilier . . . . .	380 205. —
Provision pour la confection de billets de banque . . . . .	6 000 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque . . . . .	1 000 000. —
Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération . . . . .	1 000 000. —
Subvention à la Caisse de pensions . . . . .	1 000 000. —
Bénéfice net . . . . .	6 843 248.80
	30 814 877.39

# PROFITS ET PERTES

31 décembre 1961

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises .....	25 749 933.04
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement .....	1 337 315.01
Produit des avances sur nantissement .....	389 999.13
Produit des fonds publics appartenant à la Banque .....	1 775 783.15
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse .....	112 323.34
Commissions .....	537 457.10
Divers .....	912 066.62

30 814 877.39

# BILAN ARRÊTÉ

## ACTIF

	fr.	
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger . . . . .	fr. 11 078 048 914. 85	
Autres valeurs en caisse . . . . .	fr.     9 036 141. 28	11 087 085 056. 13
Devises . . . . .		842 418 783. 19
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse . . . . .	fr.     62 172 128. 30	
Obligations escomptées . . . . .	fr.     7 343 751. 30	69 515 879. 60
Avances sur nantissement . . . . .		66 284 296. 38
Fonds publics		
pouvant servir de couverture . . . . .	fr.     16 670 400. —	
autres . . . . .	fr.     26 228 651. —	42 899 051. —
Correspondants		
en Suisse . . . . .	fr.     58 311 490. 12	
à l'étranger . . . . .	fr.     6 752 813. 84	65 064 303. 96
Effets à l'encaissement . . . . .		1 898 206. 20
Chèques postaux . . . . .		4 070 716. 33
Débiteurs divers . . . . .		764 130. 11
Coupons . . . . .		91 346. —
Bâtiments de la Banque . . . . .		1 500 000. —
Mobilier . . . . .		1. —
Autres actifs . . . . .		29 690. 20
Capital social non versé . . . . .		25 000 000. —
		12 206 621 460. 10

	fr.
Billets en circulation .....	7 655 992 895. —
Comptes de virements .....	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie .....	fr. 1 996 139 248. 65
Comptes de virements de banques temporairement liés .....	fr. 1 035 000 000. —
Comptes de virements de banques étrangères....	fr. <u>231 533 147. 39</u>
Administrations fédérales .....	662 497 503. 42
Déposants .....	19 666 397. 50
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	37 156 044. 97
Engagements à terme.....	293 500 000. —
Créanciers divers .....	122 969 649. 32
Chèques en circulation .....	1 094 494. 98
Autres passifs .....	44 515 879. 82
Capital social .....	50 000 000. —
Fonds de réserve .....	28 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque .....	8 385 281. —
Provision pour risques non assurés .....	5 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	6 352 423. 25
Provision pour impôts .....	475 246. —
Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération .....	1 000 000. —
Bénéfice net .....	6 843 248. 80
	12 206 621 460. 10

# DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

## ACTIF DU BILAN

### ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1960, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 15 214 152 999. 20
Entrées au cours de l'année 1961 .....	fr. 18 726 949 795. 19
Sorties au cours de l'année 1961 .....	fr. 17 129 993 973. 26
Mouvement de caisse .....	fr. 35 856 943 768. 45
Excédent des entrées .....	fr. 1 596 955 821. 93
Solde en caisse au 31 décembre 1961, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 16 811 108 821. 13

### Détail de l'encaisse au 31 décembre 1961:

Or .....	fr. 11 078 048 914. 85
Monnaies divisionnaires .....	fr. 9 030 900. 87
Divers .....	fr. 5 240. 41
Total selon bilan .....	fr. 11 087 085 056. 13
plus nos propres billets en caisse .....	fr. 5 724 023 765. —
Total .....	fr. 16 811 108 821. 13

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### DEVISES

Montant au 31 décembre 1960 .....	fr. 582 980 956. 35
Entrées en 1961 .....	fr. 15 545 640 496. 62
	fr. 16 128 621 452. 97
Sorties en 1961 .....	fr. 15 286 202 669. 78
Montant au 31 décembre 1961 .....	fr. 842 418 783. 19

## ESCOMPTE

### *Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1960 .....	569 effets représentant	fr.	49 203 984. 35
Escomptés au cours de l'année 1961 .....	3 225 effets représentant	fr.	532 454 538. 27
	3 794 effets représentant	fr.	581 658 522. 62
Encaissés au cours de l'année 1961 .....	3 281 effets représentant	fr.	519 486 394. 32
En portefeuille au 31 décembre 1961 .....	513 effets représentant	fr.	62 172 128. 30

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1960 .....	fr.	4 313 579. —
Escomptées au cours de l'année 1961 .....	fr.	13 863 513. 35
	fr.	18 177 092. 35
Encaissées au cours de l'année 1961 .....	fr.	10 833 341. 05
En portefeuille au 31 décembre 1961 .....	fr.	7 343 751. 30

## AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1960 .....	fr.	37 849 551. 03
Avances accordées durant l'année 1961 .....	fr.	366 799 807. 18
	fr.	404 649 358. 21
Avances remboursées durant l'année 1961 .....	fr.	338 365 061. 83
Montant des avances au 31 décembre 1961 .....	fr.	66 284 296. 38

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1961 à 214.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1961, 83% de la somme totale des gages.

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1960 .....	fr.	43 300 651. —
Au cours de l'année 1961, le compte a été débité de .....	fr.	4 937 900. —
	fr.	48 238 551. —
Au cours de l'année 1961, le compte a été crédité de .....	fr.	5 339 500. —
Montant des fonds publics au 31 décembre 1961 selon inventaire ci-après...	fr.	42 899 051. —

*Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1961*

Catégorie	Montant nominal fr.	Cours ‰	Valeur d'inventaire fr.
Emprunts de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux .....	6 616 000. —	80	5 292 800. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3‰ 1938) .....	20 000 000. —	80	16 000 000. —
Emprunts des cantons .....	200 000. —	80	160 000. —
U. S. Treasury Bills \$ 6 650 000. — à fr. 4.30 .....	28 595 000. —	75	21 446 250. —
Divers .....			1. —
Total .....			42 899 051. —

## COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1960 .....	fr.	45 119 679. 11
En 1961, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de .....	fr.	6 294 339 265. 15
débitée de .....	fr.	<u>6 281 147 454. 14</u>
Mouvement total .....	fr.	12 575 486 719. 29
Excédent des écritures au crédit .....	fr.	<u>13 191 811. 01</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1961 .....	fr.	<u>58 311 490. 12</u>

Au 31 décembre 1961, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 362 places bancables et 181 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 447.

## COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1960 .....	fr.	6 755 840. 84
Entrées en 1961 .....	fr.	<u>12 992 984 820. 70</u>
		fr. 12 999 740 661. 54
Sorties en 1961 .....	fr.	<u>12 992 987 847. 70</u>
Montant au 31 décembre 1961 .....	fr.	<u>6 752 813. 84</u>

## ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1961 :

24 460 chèques et effets pour	fr. 480 743 780. 16	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>9 446 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 141 489 102. 01</u>	sur d'autres tirés,
<u>33 906 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 622 232 882. 17</u>	au total, y compris
1 152 chèques et effets pour	fr. 77 374 440. 15	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

## COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1960 .....	fr.	2 974 417. 51
En 1961, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de .....	fr.	23 376 985 655. 59
débités de .....	fr.	23 375 889 356. 77
Mouvement total .....	fr.	46 752 875 012. 36
Excédent des écritures au crédit .....	fr.	1 096 298. 82
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1961 .....	fr.	4 070 716. 33

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

18 663 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ....	fr.	825 110 213. 88
34 348 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ....	fr.	12 628 044 827. 15
Total .....	fr.	13 453 155 041. 03

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 1 972 chèques re- présentant .....	fr.	146 610 203. —
---	-----	----------------

## IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

### *Immeubles*

Au 31 décembre 1961, la valeur en compte des bâtiments atteignait .....	fr.	1 500 000. —
comme en 1960.		

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 29 492 000. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à .....	fr.	784 775. 48
Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit ..	fr.	271 729. 95
il reste un excédent de dépenses de .....	fr.	513 045. 53

### *Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1960 pour une valeur de ..	fr.	1. —
Les achats faits en 1961 pour le montant de .....	fr.	380 205. —
ont été entièrement amortis.		
Le solde au 31 décembre 1961 est ainsi ramené à .....	fr.	1. —

## PASSIF DU BILAN

### ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait :

au 31 décembre 1960 .....	à	fr. 6 854 058 285
au 31 décembre 1961 .....	à	fr. 7 655 992 895
Augmentation .....		fr. 801 934 610

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 6 672 900 860; elle a atteint au maximum (le 22 décembre) fr. 7 753 809 440 et au minimum (le 15 février) fr. 6 158 513 785.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 21 247 300 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 737 450 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1961 :

billets de 1000 francs, au verso «Fonderie» .....	fr.	64 425 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses» .....	fr.	20 490 500
billets de 100 francs, au verso «Faucheur» .....	fr.	56 943 000
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron» .....	fr.	14 834 950
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi» .....	fr.	10 713 520
Total .....	fr.	167 406 970

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1961 :

Or .....	fr.	11 078 048 915
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises .....	fr.	842 418 783
Portefeuille suisse .....	fr.	69 515 880
Avances sur nantissement .....	fr.	66 284 296
Titres .....	fr.	16 670 400
Couverture totale des billets .....	fr.	12 072 938 274

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 161,59 % (le 18 octobre), au minimum à 139,83 % (le 22 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 106,75 % (le 30 novembre), au minimum 89,62 % (le 11 mars).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1960 . . . . .	fr. 2 288 370 564. 54
En 1961, les écritures se sont élevées :	
au crédit . . . . .	à fr. 192 889 715 383. 18
au débit . . . . .	à <u>fr. 191 915 413 551. 68</u>
Mouvement total . . . . .	fr. 384 805 128 934. 86
Excédent des écritures au crédit . . . . .	<u>fr. 974 301 831. 50</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1961 . . . . .	<u>fr. 3 262 672 396. 04</u>

Au cours de l'exercice ont été retranchés des comptes de virements :

- a) le 30 mars, les avoirs de banques temporairement liés, s'élevant au total à fr. 1 035 000 000; le montant de ces avoirs n'a pas varié jusqu'à la fin de l'année;
- b) le 30 juin, les avoirs de banques étrangères, d'un montant de fr. 359 540 916.10; au 31 décembre, ils s'inscrivaient à fr. 231 533 147.39.

En 1961, le 97,00 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . . .	3 012 622 postes représentant	fr. 384 805 128 934. 86
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . .	2 346 224 postes représentant	fr. 214 162 183 089. 36
dont . . . . .	2 309 788 postes représentant	fr. 53 362 715 418. 78
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 mars) fr. 4 096 920 490 et au minimum (le 7 janvier) fr. 2 303 240 300; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 260 196 467.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1961 : 1535.

## COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

### *Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1960 . . . .	fr.	416 573 860. 97
En 1961, les écritures se sont élevées:		
au crédit . . . . .	à fr.	24 113 226 118. 36
au débit . . . . .	à fr.	<u>23 867 302 475. 91</u>
Mouvement total . . . . .	fr.	47 980 528 594. 27
Excédent des écritures au crédit . . . . .	fr.	<u>245 923 642. 45</u>
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1961 . . . .	fr.	<u>662 497 503. 42</u>

Le mouvement total se répartit comme il suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 6 903 498 313. 04	fr. 6 657 000 567. 97
Administration fédérale des PTT . . . . .	fr. 15 543 682 670. 59	fr. 15 543 740 155. 62
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 1 588 220 447. 02	fr. 1 587 981 362. 84
Autres administrations . . . . .	fr. <u>77 824 687. 71</u>	fr. <u>78 580 389. 48</u>
Total . . . . .	fr. <u>24 113 226 118. 36</u>	fr. <u>23 867 302 475. 91</u>

### *Gestion de titres*

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1961, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour . . . . .	fr.	977 375 299. —
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour . . . . .	fr.	<u>18 672 300. —</u>
Total . . . . .	fr.	<u>996 047 599. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1961:

Titres remboursables . . . . .	2 219 unités représentant	fr.	3 687 000. —
Coupons . . . . .	<u>8 178 unités représentant</u>	fr.	<u>152 657. 45</u>
Total . . . . .	<u>10 397 unités représentant</u>	fr.	<u>3 839 657. 45</u>

### *Livre de la dette de la Confédération*

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1960 :

1 203 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 789 906 000. —

Augmentations au cours de l'année 1961 :

a) Souscriptions de créances inscrites lors

d'émissions d'emprunts ..... fr. —

b) Transformations d'obligations en créances inscrites fr. 31 411 000. — fr. 31 411 000. —  
fr. 1 821 317 000. —

Diminutions au cours de l'année 1961 :

Remboursements ..... fr. —. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1961 :

1 275 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 821 317 000. —

En 1961, 72 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de ..... fr. 40 957 000. —

En 1961, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2270 bordereaux) se

sont élevés à ..... fr. 39 053 393. 40

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération a été ouvert du 6 novembre au 5 décembre pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### *Paiement de titres et coupons*

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1961, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables .....	1 487 unités représentant	fr. 2 928 000. —
Coupons .....	<u>219 454</u> unités représentant	<u>fr. 10 342 530. 90</u>
Total .....	<u>220 941</u> unités représentant	<u>fr. 13 270 530. 90</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

## COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1960 .....	fr. 18 141 746. 56
En 1961, les écritures se sont élevées:	
au crédit .....	à fr. 804 352 371. 83
au débit .....	à <u>fr. 802 827 720. 89</u>
Mouvement total .....	fr. 1 607 180 092. 72
Excédent des écritures au crédit .....	<u>fr. 1 524 650. 94</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1961 .....	<u>fr. 19 666 397. 50</u>

## ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1960	
des avoirs de tiers se montant à .....	fr. 33 292 479. 26
En 1961, les écritures sur ces comptes se sont élevées:	
au crédit .....	à fr. 1 470 155 524. 99
au débit .....	à <u>fr. 1 466 291 959. 28</u>
Mouvement total .....	fr. 2 936 447 484. 27
Excédent des écritures au crédit .....	<u>fr. 3 863 565. 71</u>
Solde des comptes au 31 décembre 1961 .....	<u>fr. 37 156 044. 97</u>

## ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1960 .....	fr. 390 250 000. —
Au début de 1961, ce compte a été crédité, par le débit des comptes de virements	
de banques, de .....	<u>fr. 9 750 000. —</u>
	fr. 400 000 000. —
Il a été débité, du 28 au 31 décembre 1961, du montant des fonds de cette nature	
restitués à des banques pour les opérations de fin d'année, soit .....	<u>fr. 106 500 000. —</u>
Solde du compte au 31 décembre 1961 .....	<u>fr. 293 500 000. —</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960, de rescriptions de la Confédération destinées à réduire la liquidité du marché. L'intérêt versé est de 1<sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour les rescriptions de 9 et 12 mois, de 1<sup>1</sup>/<sub>8</sub> <sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour celles de 15 mois et de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub> <sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour celles de 18 mois.

Les rescriptions échues le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre 1961 ont été renouvelées pour une année au taux de 1<sup>0</sup>/<sub>0</sub>.

## CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1960 .....	157 chèques représentant	fr.	1 404 686. 21
Chèques tirés en 1961 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements .....			
	7 798 chèques représentant	fr.	463 268 505. 81
	7 955 chèques représentant	fr.	464 673 192. 02
Ont été payés en 1961 .....	7 819 chèques représentant	fr.	463 578 697. 04
Restaient en circulation au 31 décembre 1961 ..	136 chèques représentant	fr.	1 094 494. 98

## FONDS PROPRES DE LA BANQUE

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 785 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1961 entre:

2 164 actionnaires particuliers possédant chacun .....	1 action
1 441 actionnaires particuliers possédant chacun .....	2 actions
1 253 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 3 à 5 actions
614 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 6 à 10 actions
376 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 11 à 25 actions
162 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 26 à 50 actions
54 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 51 à 100 actions
23 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 101 à 200 actions
11 actionnaires particuliers possédant chacun .....	plus de 200 actions
<hr/>	
6 098 actionnaires particuliers possédant ensemble .....	41 937 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble .....	38 723 actions
28 banques cantonales possédant ensemble .....	16 860 actions
49 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 480 actions
<hr/>	
6 199 actionnaires possédant ensemble .....	100 000 actions

Le 58,06% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 41,94% à des actionnaires particuliers.

### *Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 18 mars 1961, le fonds de réserve s'élève à	fr. 28 000 000. —
Après attribution de .....	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1961, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 29 000 000. —</u>

### PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1960 .....	fr. 5 427 589. 20
Prélèvement pour payer la confection de billets .....	<u>fr. 3 042 308. 20</u>
Solde .....	fr. 2 385 281. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de ....	fr. 6 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 8 385 281. —</u>

### PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1960 .....	fr. 6 321 324. 80
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations aux bâtiments de la Banque à	
Berne et à Zurich .....	<u>fr. 968 901. 55</u>
Solde .....	fr. 5 352 423. 25
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 1 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 6 352 423. 25</u>

### PROVISION POUR INTÉRÊTS SUR RESCRIPTIONS DE LA CONFÉDÉRATION

Une provision de .....	fr. 1 000 000. —
a été constituée par le débit du compte de profits et pertes.	

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2 % du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6 % du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1961 à fr. 4 343 248. 80.

## RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1961.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve .....	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6 % .....	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale .....	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral J. Bourgnicht, qui n'a cessé de témoigner un vif intérêt aux problèmes que la Banque nationale doit résoudre et d'appuyer vigoureusement la politique de la banque d'émission. Il nous est aussi agréable d'adresser nos remerciements à nos correspondants – banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs – pour leur précieuse collaboration. Nous ne voudrions pas manquer non plus de remercier nos fonctionnaires et employés des précieux services qu'ils nous ont rendus par leur travail et leur dévouement.

Zurich, le 25 janvier 1962.

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Läng*

# LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 8 février 1962, du présent rapport sur l'exercice 1961, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

## PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1961 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1961 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 48 du rapport.

Berne, le 8 février 1962.

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*

Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE  
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1961, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1961, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 16 février 1962.

La Commission de contrôle,  
*E. Gsell*  
*N. Senn*  
*A. von der Weid*

## LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 16 février 1962;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1961 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 23 février 1962.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *P. Chaudet*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 16 février 1962, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1961, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 16 février 1962. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 23 février 1962.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 48.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 24 février 1962.

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*  
Un membre de la Direction générale, *R. Motta*



## LISTE DES ANNEXES

---

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:  
Banque nationale suisse 1956 à 1961.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1961	Actif										Autres postes de l'actif
	Encaiss- or	Disponi- bilités à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		Correspondants		
			Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier ... 7	9 277 153	569 417	53 461	—	53 461	14 517	43 301	994	8 193	7 713	34 162
14	9 277 153	738 478	52 898	—	52 898	9 434	43 301	994	13 355	7 094	22 624
23	9 449 827	647 693	53 435	—	53 435	8 094	43 301	994	6 954	4 785	23 302
31	9 449 827	644 340	53 079	—	53 079	8 653	43 301	994	12 983	6 680	29 144
Février ... 7	9 449 827	586 532	52 856	—	52 856	8 262	43 301	994	3 423	8 700	37 239
15	9 449 827	534 206	52 441	—	52 441	6 291	43 301	996	11 753	7 853	25 421
23	9 425 382	516 620	52 562	—	52 562	6 023	43 301	996	13 873	12 206	24 469
28	9 357 760	586 046	52 058	—	52 058	7 661	43 301	996	11 924	7 077	24 194
Mars ..... 7	9 357 760	767 730	50 676	—	50 676	8 021	43 301	996	5 308	6 462	25 667
15	9 625 571	1 561 722	50 608	—	50 608	9 275	43 301	996	16 813	8 966	24 491
23	9 383 672	1 561 553	49 250	—	49 250	8 555	43 301	996	16 240	10 678	24 271
30	9 370 999	1 581 913	49 075	—	49 075	15 100	43 301	996	10 377	8 983	24 680
Avril ..... 7	9 441 334	1 550 588	48 379	—	48 379	10 856	42 901	596	7 090	7 600	22 591
15	9 535 334	1 406 371	49 347	—	49 347	8 658	42 899	594	13 724	7 983	24 612
22	9 632 723	1 304 951	48 350	—	48 350	9 711	42 899	594	5 277	10 206	25 960
29	9 688 756	1 262 150	49 063	—	49 063	10 035	42 899	594	12 527	8 216	26 911
Mai ..... 6	9 645 588	1 287 974	47 832	—	47 832	8 818	42 899	16 670	8 003	10 619	24 329
15	9 602 287	1 300 149	47 775	—	47 775	11 527	42 899	16 670	16 847	8 510	25 960
23	9 722 685	1 287 055	47 326	—	47 326	11 217	42 899	16 670	9 393	7 220	24 650
31	9 722 685	1 302 283	48 007	—	48 007	12 570	42 899	16 670	15 762	8 602	26 109
Juin ..... 7	9 717 816	1 301 286	47 540	—	47 540	13 158	42 899	16 670	11 475	9 577	25 059
15	9 717 816	1 303 246	47 624	—	47 624	13 239	42 899	16 670	14 730	10 418	27 035
23	9 717 816	1 307 106	47 687	—	47 687	13 134	42 899	16 670	14 743	7 519	26 181
30	9 826 008	1 399 070	48 169	—	48 169	23 567	42 899	16 670	24 687	7 587	29 187
Juillet .... 7	9 933 953	1 465 594	47 930	—	47 930	17 895	42 899	16 670	5 546	8 106	29 775
15	10 085 074	1 408 104	48 053	—	48 053	16 618	42 899	16 670	14 389	6 863	30 208
22	9 976 888	1 443 241	47 924	—	47 924	13 453	42 899	16 670	11 222	7 868	30 019
31	10 049 820	1 368 381	46 895	—	46 895	13 048	42 899	16 670	11 704	6 693	33 698
Août ..... 7	10 049 820	1 377 187	47 334	—	47 334	12 285	42 899	16 670	4 456	6 551	31 045
15	10 049 820	1 423 453	47 780	—	47 780	9 536	42 899	16 670	16 799	6 961	30 686
23	10 169 831	1 475 848	47 388	—	47 388	8 465	42 899	16 670	10 381	7 162	32 004
31	10 505 685	1 307 326	46 543	—	46 543	10 129	42 899	16 670	14 402	7 626	31 127
Septembre 7	10 505 685	1 381 221	45 691	—	45 691	10 879	42 899	16 670	8 484	8 055	31 203
15	10 505 685	1 441 924	45 427	—	45 427	10 904	42 899	16 670	13 583	7 263	33 070
23	10 613 790	1 399 432	45 273	—	45 273	11 244	42 899	16 670	11 203	7 281	32 224
30	10 700 126	1 175 603	45 446	—	45 446	17 427	42 899	16 670	13 950	6 810	30 129
Octobre .. 7	10 808 047	1 064 276	45 068	—	45 068	12 799	42 899	16 670	3 193	8 360	32 637
14	10 928 096	1 032 601	45 124	—	45 124	9 848	42 899	16 670	11 247	7 690	32 586
23	10 928 096	937 705	44 589	—	44 589	10 065	42 899	16 670	8 396	8 584	32 219
31	10 928 096	904 385	44 850	—	44 850	12 484	42 899	16 670	13 339	6 617	36 538
Novembre 7	10 841 543	869 207	46 255	—	46 255	10 610	42 899	16 670	9 963	7 611	34 475
15	10 841 543	857 649	46 937	—	46 937	9 962	42 899	16 670	10 938	10 428	34 988
23	10 841 543	852 825	46 590	—	46 590	8 071	42 899	16 670	16 363	9 765	36 106
30	10 841 543	836 573	52 986	—	52 986	19 679	42 899	16 670	15 949	7 748	38 125
Décembre 7	10 841 543	838 883	53 250	—	53 250	22 015	42 899	16 670	12 223	7 881	37 358
15	10 841 547	850 925	54 757	—	54 757	30 893	42 899	16 670	13 722	7 567	34 603
23	10 839 078	971 776	63 795	—	63 795	40 035	42 899	16 670	30 102	11 825	34 291
30	11 078 049	842 419	69 516	—	69 516	66 284	42 899	16 670	58 311	6 753	29 900

# PÉRIODIQUES

Passif									Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total						
En 1000 francs									En pour-cent	
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
52 000	6 533 271	2 303 240	518 654	2 821 894	—	400 000	200 752	10 007 917	142.00	99.17
52 000	6 331 258	2 719 522	472 809	3 192 331	—	400 000	188 748	10 164 337	146.53	97.41
52 000	6 268 928	2 902 023	428 702	3 330 725	—	400 000	185 738	10 237 391	150.74	98.44
52 000	6 387 550	2 803 718	417 867	3 221 585	—	400 000	186 872	10 248 007	147.94	98.34
52 000	6 257 388	2 840 065	439 664	3 279 729	—	400 000	201 023	10 190 140	151.02	99.08
52 000	6 158 514	3 005 146	328 453	3 333 599	—	400 000	186 980	10 131 093	153.44	99.55
52 000	6 288 013	2 881 987	285 459	3 167 446	—	400 000	186 977	10 094 436	149.89	99.68
52 000	6 468 136	2 725 388	256 179	2 981 567	—	400 000	188 318	10 090 021	144.67	99.03
52 000	6 371 878	2 931 071	321 651	3 252 722	—	400 000	188 325	10 264 925	146.86	97.23
52 000	6 291 641	4 096 921	311 010	4 407 931	—	400 000	189 175	11 340 747	152.99	89.96
53 000	6 411 616	3 642 964	407 279	4 050 243	—	400 000	182 661	11 097 520	146.35	89.69
53 000	6 630 774	2 473 771	326 648	2 800 419	1 035 000	400 000	185 235	11 104 428	141.33	99.36
53 000	6 484 097	2 400 485	573 576	2 974 061	1 035 000	400 000	185 181	11 131 339	145.61	99.82
53 000	6 343 546	2 558 473	511 577	3 070 050	1 035 000	400 000	187 332	11 088 928	150.32	101.29
53 000	6 355 901	2 496 703	553 386	3 050 089	1 035 000	400 000	186 087	11 080 077	151.56	102.41
53 000	6 616 624	2 245 383	562 740	2 808 123	1 035 000	400 000	187 810	11 100 557	146.43	102.80
53 000	6 481 044	2 215 123	699 587	2 914 710	1 035 000	400 000	192 308	11 076 062	148.83	102.66
53 000	6 389 941	2 228 547	760 281	2 988 828	1 035 000	400 000	189 185	11 055 954	150.27	102.38
53 000	6 432 067	2 299 893	742 251	3 042 144	1 035 000	400 000	190 234	11 152 445	151.16	102.62
53 000	6 611 130	2 055 054	833 143	2 888 197	1 035 000	400 000	191 590	11 178 917	147.07	102.35
53 000	6 504 232	2 115 295	864 810	2 980 105	1 035 000	400 000	196 473	11 168 810	149.41	102.46
53 000	6 423 300	2 208 483	863 798	3 072 281	1 035 000	400 000	193 426	11 177 007	151.29	102.34
53 000	6 595 728	2 101 323	797 751	2 899 074	1 035 000	400 000	194 283	11 177 085	147.33	102.35
53 000	6 772 668	1 747 311	1 195 872	2 943 183	1 035 000	400 000	197 323	11 401 174	145.08	101.13
53 000	6 658 436	1 936 076	1 269 929	3 206 005	1 035 000	400 000	199 257	11 551 698	149.19	100.71
53 000	6 601 049	2 203 434	1 162 323	3 365 757	1 035 000	400 000	197 402	11 652 208	152.78	101.19
53 000	6 697 285	2 165 019	1 026 731	3 191 750	1 035 000	400 000	196 479	11 573 514	148.97	100.89
53 000	6 813 477	1 989 342	1 082 719	3 072 061	1 035 000	400 000	199 600	11 573 138	147.50	101.66
53 000	6 678 964	2 090 026	1 116 506	3 206 532	1 035 000	400 000	198 081	11 571 577	150.47	101.66
53 000	6 599 173	2 285 377	1 057 462	3 342 839	1 035 000	400 000	197 922	11 627 934	152.29	101.08
53 000	6 647 966	2 399 631	1 059 616	3 459 247	1 035 000	400 000	198 765	11 793 978	152.98	100.62
53 000	6 843 843	2 297 945	1 136 910	3 434 855	1 035 000	400 000	199 039	11 965 737	153.51	102.21
53 000	6 772 872	2 395 835	1 176 457	3 572 292	1 035 000	400 000	200 953	12 034 117	155.11	101.55
53 000	6 724 306	2 536 892	1 150 122	3 687 014	1 035 000	400 000	201 435	12 100 755	156.23	101.91
53 000	6 807 950	2 533 166	1 131 116	3 664 282	1 035 000	400 000	203 114	12 163 346	155.90	101.35
53 000	7 014 130	2 183 486	1 143 558	3 327 044	1 035 000	400 000	203 216	12 032 390	152.55	103.47
53 000	6 893 559	2 235 673	1 194 717	3 430 390	1 035 000	400 000	205 330	12 017 279	156.78	104.69
53 000	6 803 950	2 291 800	1 322 056	3 613 856	1 035 000	400 000	204 285	12 110 091	160.61	104.90
53 000	6 832 250	2 279 579	1 202 013	3 481 592	1 035 000	400 000	210 711	12 012 553	159.95	105.96
53 000	7 042 717	2 025 023	1 226 958	3 251 981	1 035 000	400 000	206 510	11 989 208	155.17	106.15
53 000	6 940 570	2 006 212	1 221 724	3 227 936	1 035 000	400 000	206 057	11 862 563	156.21	106.62
53 000	6 860 556	2 075 778	1 224 100	3 299 878	1 035 000	400 000	206 910	11 855 344	158.03	106.70
53 000	6 990 475	2 004 454	1 163 377	3 167 831	1 035 000	400 000	207 856	11 854 162	155.09	106.73
53 000	7 222 577	1 820 464	1 112 804	2 933 268	1 035 000	400 000	211 657	11 855 502	150.11	106.75
53 000	7 278 807	1 738 683	1 138 991	2 877 674	1 035 000	400 000	211 571	11 856 052	148.95	106.74
53 000	7 486 688	1 591 489	1 098 915	2 690 404	1 035 000	400 000	211 821	11 876 913	144.81	106.53
53 000	7 736 907	1 550 128	1 049 236	2 599 364	1 035 000	400 000	209 530	12 033 801	140.10	104.86
53 000	7 655 993	1 996 139	950 853	2 946 992	1 035 000	293 500	209 646	12 194 131	144.70	104.48

## RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1961	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs							Répartition en pour-cent								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier . . . . .	7	1 958,1	671,6	2 823,2	504,7	395,3	164,7	15,7	6 533,3	29,97	10,28	43,21	7,73	6,05	2,52	0,24
	14	1 914,0	650,2	2 712,3	490,8	386,9	161,4	15,7	6 331,3	30,23	10,27	42,84	7,75	6,11	2,55	0,25
	23	1 894,3	651,2	2 688,4	480,7	380,1	158,6	15,6	6 268,9	30,22	10,39	42,88	7,67	6,06	2,53	0,25
	31	1 901,2	663,9	2 783,7	483,5	381,1	158,6	15,5	6 387,5	29,77	10,39	43,58	7,57	5,97	2,48	0,24
Février . . . . .	7	1 873,0	638,5	2 708,3	482,6	381,0	158,5	15,5	6 257,4	29,93	10,21	43,28	7,71	6,09	2,53	0,25
	15	1 856,0	629,9	2 646,4	477,9	376,5	156,4	15,4	6 158,5	30,14	10,23	42,97	7,76	6,11	2,54	0,25
	23	1 863,8	651,4	2 743,4	479,8	377,4	156,8	15,4	6 288,0	29,64	10,36	43,63	7,63	6,00	2,49	0,25
	28	1 879,6	670,3	2 869,0	490,8	383,9	159,2	15,3	6 468,1	29,06	10,36	44,36	7,59	5,93	2,46	0,24
Mars . . . . .	7	1 859,6	644,2	2 808,3	496,3	388,0	160,2	15,3	6 371,9	29,18	10,11	44,07	7,79	6,09	2,52	0,24
	15	1 857,7	634,6	2 744,7	494,1	385,8	159,5	15,2	6 291,6	29,53	10,09	43,62	7,85	6,13	2,54	0,24
	23	1 880,6	658,7	2 814,3	496,0	386,6	160,2	15,2	6 411,6	29,33	10,27	43,89	7,74	6,03	2,50	0,24
	30	1 916,8	676,3	2 956,9	507,1	395,1	163,5	15,1	6 630,8	28,91	10,20	44,59	7,65	5,96	2,46	0,23
Avril . . . . .	7	1 899,2	651,8	2 855,2	505,8	393,3	163,7	15,1	6 484,1	29,29	10,05	44,03	7,80	6,07	2,53	0,23
	15	1 872,9	638,8	2 771,3	495,7	388,1	161,7	15,0	6 343,5	29,52	10,07	43,69	7,81	6,12	2,55	0,24
	22	1 866,9	644,3	2 791,6	491,0	386,0	161,1	15,0	6 355,9	29,37	10,14	43,92	7,73	6,07	2,53	0,24
	29	1 900,9	677,2	2 962,8	502,6	394,2	164,0	14,9	6 616,6	28,73	10,23	44,78	7,60	5,96	2,48	0,22
Mai . . . . .	6	1 878,9	652,3	2 871,6	502,7	395,9	164,7	14,9	6 481,0	28,99	10,06	44,31	7,76	6,11	2,54	0,23
	15	1 873,4	644,1	2 801,1	498,8	393,6	164,0	14,9	6 389,9	29,32	10,08	43,84	7,80	6,16	2,57	0,23
	23	1 876,7	654,2	2 832,6	497,7	392,2	163,9	14,8	6 432,1	29,18	10,17	44,04	7,74	6,10	2,54	0,23
	31	1 899,5	672,7	2 954,2	505,2	398,0	166,7	14,8	6 611,1	28,73	10,18	44,69	7,64	6,02	2,52	0,22
Juin . . . . .	7	1 880,3	648,8	2 882,0	509,1	401,3	168,0	14,7	6 504,2	28,91	9,97	44,31	7,83	6,17	2,58	0,23
	15	1 874,0	643,5	2 821,4	504,5	397,9	167,3	14,7	6 423,3	29,18	10,02	43,92	7,85	6,20	2,60	0,23
	23	1 890,9	667,3	2 944,9	508,7	400,6	168,7	14,6	6 595,7	28,67	10,12	44,65	7,71	6,07	2,56	0,22
	30	1 934,8	681,8	3 044,8	518,5	406,8	171,4	14,6	6 772,7	28,57	10,07	44,96	7,65	6,01	2,53	0,21
Juillet . . . . .	7	1 906,1	657,1	2 973,9	522,3	411,2	173,3	14,5	6 658,4	28,63	9,87	44,66	7,84	6,18	2,60	0,22
	15	1 901,4	653,7	2 930,5	518,6	409,3	173,0	14,5	6 601,0	28,81	9,90	44,39	7,86	6,20	2,62	0,22
	22	1 902,6	668,1	3 002,8	523,8	411,2	174,3	14,5	6 697,3	28,41	9,98	44,84	7,82	6,14	2,60	0,21
	31	1 905,5	680,4	3 091,1	530,1	415,5	176,5	14,4	6 813,5	27,97	9,98	45,37	7,78	6,10	2,59	0,21
Août . . . . .	7	1 884,7	657,1	3 000,8	528,9	416,4	176,7	14,4	6 679,0	28,22	9,84	44,93	7,92	6,23	2,65	0,21
	15	1 887,0	649,4	2 930,3	526,7	415,5	176,0	14,3	6 599,2	28,59	9,84	44,40	7,98	6,30	2,67	0,22
	23	1 905,5	664,2	2 952,5	523,4	412,9	175,3	14,2	6 648,0	28,66	9,99	44,41	7,87	6,21	2,64	0,22
	31	1 933,0	687,5	3 081,2	532,6	418,2	177,1	14,2	6 843,8	28,24	10,05	45,02	7,78	6,11	2,59	0,21
Septembre . . . . .	7	1 931,6	670,1	3 021,2	536,1	421,6	178,2	14,1	6 772,9	28,52	9,89	44,61	7,92	6,22	2,63	0,21
	15	1 945,2	667,5	2 973,1	531,0	417,6	175,8	14,1	6 724,3	28,93	9,93	44,21	7,90	6,21	2,61	0,21
	23	1 948,6	687,4	3 036,5	529,6	416,4	175,4	14,1	6 808,0	28,62	10,10	44,60	7,78	6,11	2,58	0,21
	30	1 985,5	706,9	3 171,9	537,9	421,2	176,7	14,0	7 014,1	28,31	10,08	45,22	7,67	6,00	2,52	0,20
Octobre . . . . .	7	1 974,3	680,1	3 089,9	536,8	422,0	176,5	14,0	6 893,6	28,64	9,87	44,82	7,79	6,12	2,56	0,20
	14	1 979,8	670,9	3 017,0	529,8	418,0	174,5	13,9	6 803,9	29,10	9,86	44,34	7,79	6,14	2,57	0,20
	23	1 984,7	683,8	3 040,8	523,2	412,9	172,9	13,9	6 832,2	29,05	10,01	44,51	7,66	6,04	2,53	0,20
	31	2 018,4	712,3	3 175,0	530,8	417,7	174,7	13,8	7 042,7	28,66	10,11	45,08	7,54	5,93	2,48	0,20
Novembre . . . . .	7	2 009,7	691,4	3 101,9	530,6	418,7	174,5	13,8	6 940,6	28,96	9,96	44,69	7,65	6,03	2,51	0,20
	15	2 029,3	686,5	3 022,4	521,7	414,4	172,5	13,8	6 860,6	29,58	10,01	44,05	7,60	6,04	2,51	0,21
	23	2 055,8	710,0	3 104,7	521,1	413,1	172,1	13,7	6 990,5	29,41	10,16	44,41	7,45	5,91	2,46	0,20
	30	2 096,1	738,6	3 245,9	534,0	420,1	174,2	13,7	7 222,6	29,02	10,23	44,94	7,39	5,82	2,41	0,19
Décembre . . . . .	7	2 118,8	745,0	3 244,8	547,7	430,3	178,5	13,7	7 278,8	29,11	10,24	44,58	7,52	5,91	2,45	0,19
	15	2 211,8	777,1	3 310,7	555,6	436,6	181,2	13,7	7 486,7	29,55	10,38	44,22	7,42	5,83	2,42	0,18
	23	2 281,1	822,3	3 422,3	567,6	444,8	185,2	13,6	7 736,9	29,48	10,63	44,23	7,34	5,75	2,39	0,18
	30	2 318,2	808,1	3 335,9	556,7	439,2	184,3	13,6	7 656,0	30,28	10,55	43,57	7,27	5,74	2,41	0,18
Moyenne annuelle	1959 . . . . .	1 595,2	578,0	2 533,7	471,8	363,4	139,2	24,0	5 705,3	27,96	10,13	44,41	8,27	6,37	2,44	0,42
	1960 . . . . .	1 715,4	610,9	2 684,6	483,4	377,7	152,3	18,1	6 042,4	28,39	10,11	44,43	8,00	6,25	2,52	0,30
	1961 . . . . .	1 941,9	675,4	2 954,0	513,9	404,1	169,0	14,6	6 672,9	29,10	10,12	44,27	7,70	6,06	2,53	0,22

## SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1957	17 466	107 663	940 691	70 544	1 136 364	1 084 864	15 702 661	50 829 546	11 482 846	79 099 917
	1958	19 150	103 748	929 260	68 777	1 120 935	1 112 085	15 703 977	58 837 837	12 421 112	88 075 011
	1959	23 438	104 965	1 029 297	77 992	1 235 692	1 199 399	15 870 862	90 519 669	14 554 576	122 144 506
	1960	22 166	96 237	1 188 385	81 128	1 387 916	1 157 370	19 750 444	123 688 700	18 275 611	162 872 125
	1961	21 406	95 949	1 297 275	81 657	1 496 287	1 063 090	23 493 715	145 992 946	22 339 964	192 889 715
Débit ...	1957	27 997	106 527	940 691	78 149	1 153 364	7 263 956	9 400 035	50 829 546	11 345 904	78 839 441
	1958	27 723	105 262	929 260	77 327	1 139 572	7 606 637	8 932 471	58 837 837	11 987 972	87 364 917
	1959	27 472	97 202	1 029 297	87 545	1 241 516	8 085 435	8 752 625	90 519 669	14 997 331	122 355 060
	1960	28 947	88 944	1 188 385	89 226	1 395 502	9 196 295	11 301 293	123 688 700	18 728 121	162 914 409
	1961	29 780	97 566	1 297 275	91 714	1 516 335	10 481 499	13 149 729	145 992 946	22 291 240	191 915 414
Total ...	1957	45 463	214 190	1 881 382	148 693	2 289 728	8 348 820	25 102 696	101 659 092	22 828 750	157 939 358
	1958	46 873	209 010	1 858 520	146 104	2 260 507	8 718 722	24 636 448	117 675 674	24 409 084	175 439 928
	1959	50 910	202 167	2 058 594	165 537	2 477 208	9 284 834	24 623 487	181 039 338	29 551 907	244 499 566
	1960	51 113	185 181	2 376 770	170 354	2 783 418	10 353 665	31 051 737	247 377 400	37 003 732	325 786 534
	1961	51 186	193 515	2 594 550	173 371	3 012 622	11 544 589	36 643 444	291 985 892	44 631 204	384 805 129
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1957	1.54	9.48	82.78	6.20	100	1.37	19.85	64.26	14.52	100
	1958	1.71	9.25	82.90	6.14	100	1.26	17.83	66.81	14.10	100
	1959	1.90	8.49	83.30	6.31	100	0.98	12.99	74.11	11.92	100
	1960	1.60	6.93	85.62	5.85	100	0.71	12.13	75.94	11.22	100
	1961	1.43	6.41	86.70	5.46	100	0.55	12.18	75.69	11.58	100
Débit ...	1957	2.43	9.24	81.56	6.77	100	9.21	11.93	64.47	14.39	100
	1958	2.43	9.24	81.54	6.79	100	8.71	10.22	67.35	13.72	100
	1959	2.21	7.83	82.91	7.05	100	6.61	7.15	73.98	12.26	100
	1960	2.08	6.37	85.16	6.39	100	5.64	6.94	75.92	11.50	100
	1961	1.96	6.43	85.56	6.05	100	5.46	6.85	76.07	11.62	100
Total ...	1957	1.99	9.35	82.17	6.49	100	5.29	15.90	64.36	14.45	100
	1958	2.07	9.25	82.22	6.46	100	4.97	14.04	67.08	13.91	100
	1959	2.06	8.16	83.10	6.68	100	3.80	10.07	74.04	12.09	100
	1960	1.84	6.65	85.39	6.12	100	3.18	9.53	75.93	11.36	100
	1961	1.70	6.42	86.12	5.76	100	3.00	9.52	75.88	11.60	100

<sup>1)</sup> Y compris le clearing bancaire.

## MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1957	1 079 307	2 378 004	15 070 833 <sup>1)</sup>	2 230 472	2 370 018	1 152 506	1 012 818	886 597	1 808 474	7 049 374	33 429 664 <sup>1)</sup>
1958	931 521	2 369 112	14 721 448 <sup>1)</sup>	2 305 651	2 113 612	1 139 258	987 872	761 906	1 709 037	6 390 247	29 399 599 <sup>1)</sup>
1959	803 666	2 527 851	11 139 523 <sup>1)</sup>	2 382 083	2 055 748	1 095 791	1 025 500	645 900	1 459 343	6 264 194	29 297 578 <sup>1)</sup>
1960	824 331	2 734 012	10 028 521 <sup>1)</sup>	2 639 440	2 319 588	1 119 298	1 064 189	678 406	1 580 786	6 309 007	23 143 641 <sup>1)</sup>
1961	1 011 423	3 074 878	13 724 791 <sup>1)</sup>	2 796 211	2 733 018	1 195 075	1 143 432	779 859	1 770 115	7 628 142	35 856 944 <sup>1)</sup>
Affaires en devises											
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 667 614	19 667 614 <sup>2)</sup>
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24 195 418	24 195 418 <sup>2)</sup>
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 956 042	19 956 042
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 172 518	33 172 518
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30 831 843	30 831 843
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions de la Confédération et d'obligations											
1957	64 398	45 144	491 551	32 670	45 947	89 130	41 031	24 779	50 569	231 917	1 117 136
1958	21 844	17 194	446 800	21 872	27 306	84 828	34 407	21 763	36 595	121 871	834 480
1959	5 669	4 338	351 435	9 132	15 993	56 090	10 014	15 929	22 064	42 510	533 174
1960	9 083	2 498	352 872	8 036	18 200	53 319	4 028	18 988	29 441	47 360	543 825
1961	8 918	4 488	349 660	8 107	17 037	52 922	6 094	20 781	29 886	48 425	546 318
Nouvelles avances sur nantissement											
1957	27 523	34 872	230 638	33 521	61 089	78 751	6 104	11 667	53 981	21 779	559 925
1958	6 196	9 845	61 967	22 871	20 230	46 110	5 364	6 862	21 000	16 587	217 032
1959	5 106	5 433	53 475	15 442	22 856	44 197	9 681	7 004	23 860	15 843	202 897
1960	8 789	6 245	90 799	26 274	60 590	64 964	3 230	6 786	38 060	25 234	330 971
1961	8 089	6 738	110 586	34 078	68 094	64 562	2 376	3 445	44 091	24 741	366 800
Comptes des correspondants en Suisse											
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 381 307	9 381 307
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 423 251	9 423 251
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 962 597	9 962 597
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 176 513	11 176 513
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 575 487	12 575 487
Comptes des correspondants à l'étranger <sup>3)</sup>											
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 447 017	1 447 017
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 527 794	2 527 794
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25 985 973	25 985 973

1) Y compris l'or à l'étranger.

2) Y compris le mouvement avec les correspondants à l'étranger.

3) Jusqu'en 1958, le mouvement avec les correspondants à l'étranger est compris dans celui des affaires en devises.

# DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE <sup>4)</sup>

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1957	956	15 384	345 137	21 695	7 225	4 259	329	9 290	3 475	115 546	523 296
1958	742	39 399	291 342	15 938	6 922	4 714	355	6 135	2 207	107 686	475 440
1959	2 271	23 490	294 713	30 087	7 590	6 362	335	6 481	2 505	88 167	462 001
1960	912	33 781	296 037	23 694	11 669	10 571	126	6 457	2 987	91 433	477 667
1961	2 767	29 511	403 111	19 007	12 657	8 255	182	7 398	2 962	136 383	622 233
Virements											
1957	1 851 066	12 743 566	10 704 458	9 957 204	4 795 331	2 089 967	1 295 634	1 693 099	3 521 220	109 287 813	157 939 358
1958	1 771 868	14 508 837	9 317 833	9 757 013	4 597 957	2 070 182	1 427 560	1 474 905	3 227 753	127 286 020	175 439 928
1959	1 736 845	17 556 014	9 615 253	11 153 953	4 920 806	2 007 457	1 644 943	1 463 101	3 284 509	191 116 685	244 499 566
1960	2 234 508	21 989 732	10 836 841	13 911 884	6 764 881	2 397 114	1 470 137	1 751 248	3 713 878	260 716 311	325 786 534
1961	2 471 628	26 222 888	12 405 287	16 735 050	7 775 884	2 796 491	1 760 423	1 882 711	4 333 799	308 420 968	384 805 129
Comptes des administrations fédérales											
1957	—	—	37 889 148	—	—	—	—	—	—	—	37 889 148
1958	—	—	37 910 874	—	—	—	—	—	—	—	37 910 874
1959	—	—	37 738 896	—	—	—	—	—	—	—	37 738 896
1960	—	—	42 908 748	—	—	—	—	—	—	—	42 908 748
1961	—	—	47 980 529	—	—	—	—	—	—	—	47 980 529
Comptes de dépôt											
1957	6 024	23 526	75 970	16 244	10 114	3 225	2 543	6 389	5 048	253 334	402 417
1958	4 628	18 249	70 600	18 255	9 057	4 595	2 202	8 422	3 983	548 950	688 941
1959	4 780	15 358	66 786	23 724	7 885	3 890	4 582	6 388	4 490	880 920	1 018 803
1960	3 895	16 421	69 175	23 294	9 105	4 321	4 716	8 367	5 362	955 708	1 100 364
1961	3 730	13 815	82 671	28 263	8 910	10 205	3 741	11 041	5 947	1 438 857	1 607 180
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1957	6 867 275	28 193 946	148 758 324	19 270 323	15 466 112	7 355 631	5 180 986	6 183 300	12 980 822	233 634 333	483 891 052
1958	6 268 021	30 942 035	134 701 870	19 041 227	13 880 005	7 431 315	5 005 532	4 863 593	11 684 619	243 232 346	477 050 563
1959	6 194 758	34 939 382	126 732 786	21 195 481	14 572 647	6 995 607	5 355 550	4 497 265	11 292 914	292 477 440	524 253 830
1960	7 159 489	42 231 560	138 060 378	25 694 326	17 975 749	8 013 097	5 118 728	5 278 523	12 421 286	384 553 610	646 506 746
1961	7 906 451	50 002 501	159 887 233	29 720 467	20 208 465	9 124 622	5 972 727	5 739 898	14 343 271	467 076 984	769 982 619
Chambres de compensation											
1957	—	1 147 189	224 386	1 784 773	500 281	—	—	60 106 <sup>5)</sup>	111 816	965 633	4 794 184
1958	—	1 142 548	192 026	1 445 150	429 316	—	—	42 970 <sup>5)</sup>	83 218	864 991	4 200 219
1959	—	1 574 241	215 236	1 810 404	490 731	—	—	39 223 <sup>5)</sup>	72 174	989 129	5 191 138
1960	—	2 133 759	237 136	2 301 416	601 264	—	—	42 186 <sup>5)</sup>	72 856	1 164 978	6 553 595
1961	—	2 514 322	296 435	2 980 611	751 525	—	—	50 336 <sup>5)</sup>	96 365	1 361 862	8 051 456

<sup>4)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. <sup>5)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435,555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	15,9	14,2	—
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	30,7	11,4	—
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	90,9	9,6	—
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	80,9	16,6	—
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	87,8	20,0	—
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	42,9	58,3	6,8

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporai- rement liés	Engage- ments à terme	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administra- tions fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paie- ments et de clearing	Avoirs de banques étrangères 3)	Total				
En millions de francs	%	En millions de francs									
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	—	1 370,1	—	—	3 505,9	1936
1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	—	1 722,4	—	—	3 902,3	1937
1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	—	1 671,9	—	—	4 081,0	1938
2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	—	797,4	—	—	3 501,8	1939
2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	—	1 186,9	—	—	3 727,7	1940
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	12 206,6	1961

3) Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Eneaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3)</sup>	Rescriptions <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.  
<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935

<sup>5)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8	42,4	8,7	—
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3	17,9	6,6	—
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7	74,4	6,0	—
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4	93,2	7,5	—
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8	86,2	8,5	—
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1

1) Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères <sup>3)</sup>	Total			
En millions de fr.	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	—	625,2	—	—	1936
1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	—	1 489,3	—	—	1937
1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	—	1 810,9	—	—	1938
1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	—	1 182,7	—	—	1939
2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	—	867,8	—	—	1940
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>4)</sup>	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>5)</sup>	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>6)</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>7)</sup>	397,8	1961

<sup>3)</sup> Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

<sup>6)</sup> Moyenne fin juin à décembre.

<sup>4)</sup> Moyenne janvier à juillet.

<sup>7)</sup> Moyenne fin mars à décembre.

<sup>5)</sup> Moyenne octobre à décembre.

## MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## MOUVEMENT

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3)</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4)</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4)</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4)</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 <sup>4)</sup>	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.  
2) Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.  
3) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.  
4) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500

1) Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
2) Non compris les amortissements.  
3) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'adm-nistration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8)</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>9)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>9)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).  
<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.  
<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.  
<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1)</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Commissions <sup>5)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6)</sup>	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>2)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530

1) Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
2) Depuis 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
3) Non compris les amortissements.  
4) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
5) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
6) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 <sup>11)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 <sup>12)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 <sup>12)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 <sup>12)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7)</sup>	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7)</sup>	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8)</sup>	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>8)</sup>	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10)</sup>	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	3 000	4 087 <sup>12)</sup>	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	6 000	5 362 <sup>13)</sup>	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961

<sup>7)</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

<sup>9)</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

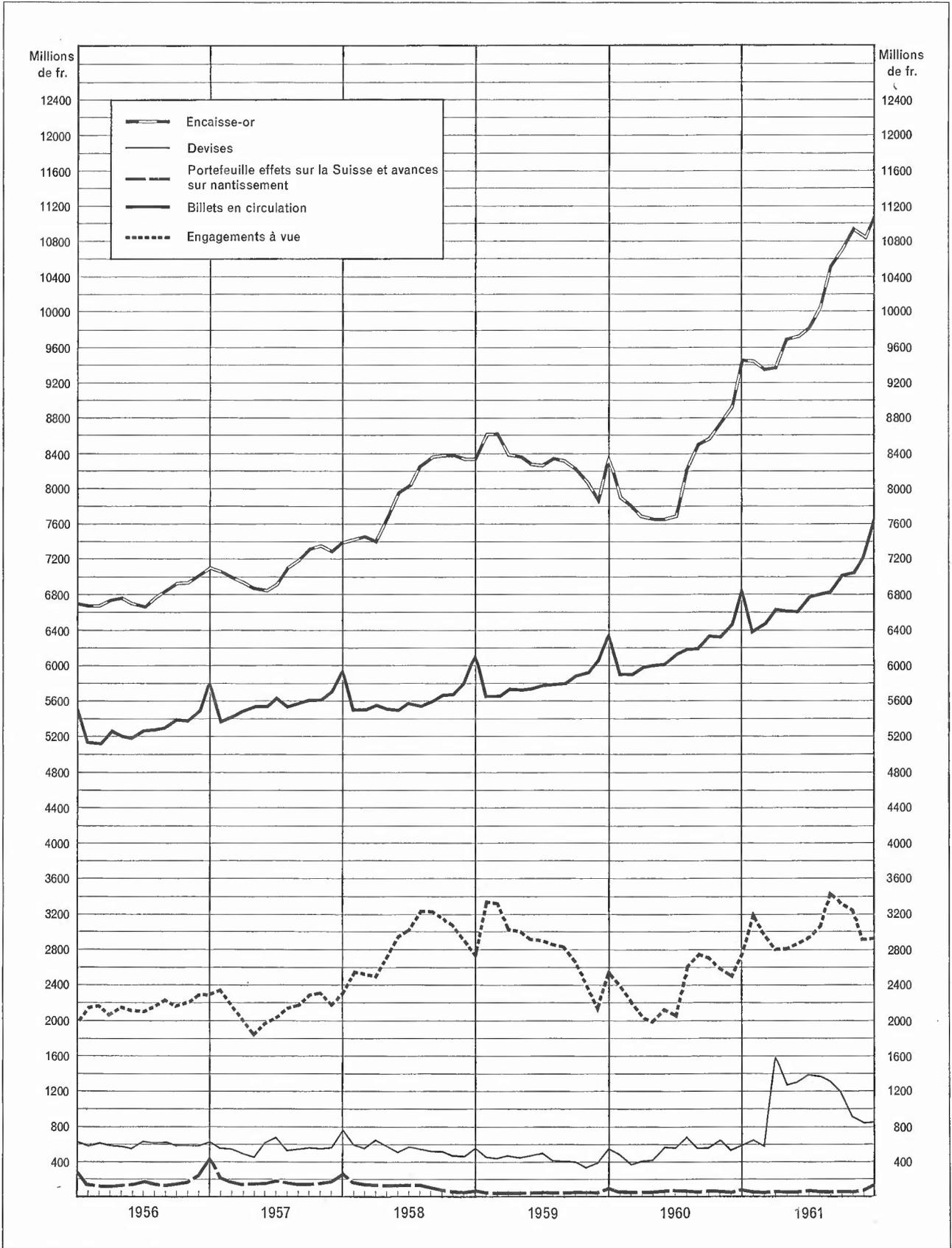
<sup>10)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

<sup>11)</sup> Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération placées sur le marché.

<sup>12)</sup> Intérêts pour rescriptions de la Confédération placées sur le marché.

<sup>13)</sup> Intérêts pour rescriptions de la Confédération placées sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération placées sur le marché fr. 1 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR Annexe N° 7  
 NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189
15 Août .....	5	84	5½	84	19 Février .....	3½	161	—	—
7 Novembre .....	5½	70	6	70	30 Juillet .....	4½	1	5½	1
					31 Juillet .....	5½	3	6	3
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	3 Août .....	6	38	7	38
23 Janvier .....	4½	28	5	28	10 Septembre ....	5	113	6	14
20 Février .....	4	28	4½	28	24 Septembre ....	—	—	5½	99
19 Mars .....	3½	322	4	441	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
					1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
1909 4 Février .....	3	252	—	—	3 Octobre .....	5½	322	6	917
3 Juin .....	—	—	3½	133	1919 21 Août .....	5	595	—	—
14 Octobre .....	3½	28	4	28	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
11 Novembre .....	4	56	4½	56	11 Août .....	4	203	5	203
					1922 2 Mars .....	3½	168	4½	168
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	17 Août .....	3	331	4	331
24 Février .....	3	161	—	—	1923 14 Juillet .....	4	831	5	831
4 Août .....	3½	49	4½	84	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
22 Septembre .....	4	35	—	—	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
27 Octobre .....	4½	70	5	70	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
1911 5 Janvier .....	4	42	4½	42	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
16 Février .....	3½	224	4	224	1933 8 Février .....	—	—	2½	814
28 Septembre .....	4	350	4½	350	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
1912 12 Septembre .....	4½	77	5	77	26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1957 15 Mai <sup>1)</sup> .....	2½	652	3½	652
1913 14 Août .....	4½	161	5	161	1959 26 Février <sup>2)</sup> .....	2	1 040 <sup>3)</sup>	3	1 040 <sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957; 2°/0 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2°/0 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 depuis le 1<sup>er</sup> juin 1959; autres stocks obligatoires 2½/0 du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1961.

## TRAFFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1957	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	25
1958	15	11	4	13	10	4	8	7	72	20	25
1959	15	11	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1960	14	12	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1961	14	12	4	13	12	4	8	7	74	20	25
Nombre d'effets											
1957	67 438	36 952	2 977	148 428	72 732	4 825	14 532	182 462	530 346	—	—
1958	58 180	36 580	2 400	158 398	69 937	4 390	11 115	181 763	522 763	—	—
1959	57 368	37 109	2 214	166 561	76 460	4 104	10 744	170 565	525 125	—	—
1960	60 287	37 590	1 937	190 795	88 813	4 100	11 006	171 280	565 808	—	—
1961	63 275	44 644	1 999	223 096	104 422	4 136	10 600	181 056	633 228	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1957	1 147 189	224 386	33 178	1 784 773	500 281	26 928	111 816	965 633	4 794 184	326 616	1 408 864
1958	1 142 548	192 026	22 026	1 445 150	429 316	20 944	83 218	864 991	4 200 219	336 204	1 598 976
1959	1 574 241	215 236	19 943	1 810 404	490 731	19 280	72 174	989 129	5 191 138	602 815	2 489 842
1960	2 133 759	237 136	23 472	2 301 416	601 264	18 714	72 856	1 164 978	6 553 595	802 280	2 766 713
1961	2 514 322	296 435	24 257	2 980 611	751 525	26 079	96 365	1 361 862	8 051 456	994 863	3 872 647
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1957	51.33	54.07	27.00	51.83	53.71	34.36	39.33	64.01	53.91	58.71	75.86
1958	47.58	52.95	28.12	51.62	57.40	31.01	40.09	62.59	52.98	60.46	76.78
1959	50.12	51.05	22.83	55.22	61.10	31.30	39.74	67.13	55.90	63.77	77.37
1960	52.70	50.05	19.22	56.88	61.95	32.55	45.88	70.45	57.82	63.53	77.58
1961	50.46	49.95	23.84	58.05	64.85	25.21	40.98	68.85	57.43	66.55	78.68

# LISTE DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1962

## I. PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1959-1963)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  
Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., avocat, Genève, vice-président

## II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- |  |  |
|--|--|
| B. Galli, D <sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  | E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich  |
| Professeur P. Carry, D <sup>r</sup> en droit et D <sup>r</sup> h. c., avocat, Genève, vice-président   | * J. Golay, D <sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne   |
| * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg   | A. Graedel, conseiller national, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), Berne  |
| * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne   | * M. Haffter, D <sup>r</sup> en droit, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld   |
| F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre  | E. Hatt, D <sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich                            |
| E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève   | O. Howald, D <sup>r</sup> ès sc. techn. et D <sup>r</sup> h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg   |
| J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel  | M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire  |
| R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Löetschberg-Simplon, Berne                        | A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert   |
| * O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion  | E. Kronauer, ingénieur, membre du conseil d'administration et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève   |
| A. Ernst, avocat, directeur de la Société anonyme des forges et usines de Moos à Lucerne, Lucerne  | H. Küng, D <sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen   |
| G. Eugster, D <sup>r</sup> en méd. vét., président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Blidegg   | W. Linsmayer, D <sup>r</sup> en droit et D <sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich |
| * G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zollikon |  |

- \* A. Lusser, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug
- \* R. Mäder, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat, St-Gall  
R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- \* H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal  
M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- \* A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges
- \* W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle  
A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen

- \* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- \* F. Schnorf, président du conseil d'administration de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen  
S. Schweizer, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- \* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne  
H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller d'Etat, directeur de la justice du canton de Berne, Interlaken
- A. Wilhelm, D<sup>r</sup> phil. et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen (décédé le 4 février 1962)
- H. Winzenried, industriel, vice-président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Deisswil
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

### III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., avocat, Genève, vice-président de par ses fonctions
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, Berne
- O. Howald, D<sup>r</sup> ès sc. techn. et D<sup>r</sup> h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg

- W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges
- W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- A. Wilhelm, D<sup>r</sup> phil. et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen (décédé le 4 février 1962)

### IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1961/1962)

#### MEMBRES

- E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

#### SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- G. Spälty-Leemann, fabricant, président de la Chambre de Commerce de Glaris, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

## V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1959-1963)

### A A R A U

- O. Pfiffner, D<sup>r</sup> en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Elec trochimique, Aarau président
- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société anonyme, Aarau, vice-président
- H. Frei, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur de l'UNION Société Suisse d'achat Olten USEGO, Olten

### B Â L E

- G. Bohny, D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
- W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président
- H. Hatt, administrateur-délégué et directeur général de la maison Danzas SA, Bâle

### B E R N E

- A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

### G E N È V E

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

### L A U S A N N E

- Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, président
- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S. A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

### L U C E R N E

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug-Gübelin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, administrateur-délégué et directeur de la Brauerei Eichhof, président de la Chambre de commerce de Lucerne, Lucerne

### L U C A N O

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président
- E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano

### N E U C H Â T E L

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel, président
- G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., Neuchâtel, vice-président
- L. Huguenin, directeur commercial de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds

### S A I N T - G A L L

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, président
- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président
- W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

### Z U R I C H

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président et administrateur-délégué des Soieries Stehli S. A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D<sup>r</sup> en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V.O.L.C.), Winterthour

## VI. DIRECTION GÉNÉRALE

### MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, Zurich

### DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III<sup>e</sup> département: M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du I<sup>er</sup> département: J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Suppléant du chef du III<sup>e</sup> département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., E. Mosimann

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, J. Rudin, H. Stahel, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., E. Brunner, E. Harlacher, J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., E. Maag, E. Meier, L. Nosedá,  
H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, H. Schmid, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Dolder, A. Dutli, Mlle F. Graf, E. Guyer, G. Hasler, W. Haubensak,  
G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., R. Meier, W. Obi, R. Perret, E. Rentsch, L. Stampanoni, A. Weiss, E. Zangger

#### *Agence de Winterthour*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: E. Burkhardt, P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Ch. Schweingruber, H. Stricker, W. Suter

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, H. Baumgartner, R. Bourqui, H. Brunner, H. Hulliger, M. Jeckelmann, W. Stöcklin, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: W. Bretscher, H. P. Dosch, W. Gutmann, K. Inäbnit, A. Lerch, R. Raschle, W. Wey

#### *Agence de Bienne*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: J. Immoos – Mandataire commercial: P. Bürgi

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne

Fondé de pouvoirs: W. Schreyer, Zurich

## VII. SUCCURSALES

### A A R A U

Directeur: R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: W. Schaffner  
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi  
Mandataire commercial: A. Widmer

### B Â L E

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler  
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, K. Schär,  
R. Ulbrich

### G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier  
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger,  
E. Bersier, R. Jaccaz, Ph. Martin

### L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel  
Fondés de pouvoirs: R. Andrié, O. Grec  
Mandataires commerciaux: A. Bornand, A. Delacrétaz, F. Duport,  
G. Mounoud

### L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler  
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kunz, K. Schärli  
Mandataires commerciaux: J. Burri, W. Hofer, Ch. Zelger

### L U G A N O

Directeur: R. Rossi  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gagini  
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch  
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, T. Grassi, G. Steiger

### N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: A. Binggely, J.-P. Veluzat

### *Agence de La Chaux-de-Fonds*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: A. Tribolet

### S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann  
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini